



EVALUATION EXTERNE DE
L'EXPERIMENTATION IFADEM AU SENEGAL
RAPPORT FINAL
MARS 2020



Client : OIF

Prestataire : GROUPE CAYAMBE

Contrat : IFEF/ET/PYD/JUC/FCI/20190322-001

Table des matières

Index	3
Résumé.....	5
Remerciements.....	10
Introduction.....	11
1.1. Contexte général.....	11
1.2. Objectifs de la mission d'évaluation.....	12
1.3. Approche méthodologique	13
1.4. Portée et limites de la mission	14
1.5. Structure du rapport.....	14
I. IFADEM au Sénégal	16
1.1. Les origines de l'initiative	16
1.2. Le modèle IFADEM au Sénégal	17
1.3. Organisation d'IFADEM au Sénégal	19
1.3.1. Gouvernance et gestion d'IFADEM Sénégal : le cadre contractuel	19
1.3.2. Chronologie du déroulement du projet.....	21
1.3.3. La mise en œuvre de l'initiative	22
1.3.4. Les productions et le fonctionnement de la formation d'IFADEM.....	22
1.3.5. Structure et contenu des livrets	24
1.3.6. Formation des formateurs et des cadres.....	28
1.3.7. Organisation/suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants.....	28
1.3.8. L'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM au Sénégal	29
1.3.9. Articulation du projet aux objectifs nationaux	30
1.3.10. La communication autour du projet IFADEM Sénégal	32
II. Analyse rétrospective	33
1.1. Pertinence.....	33
1.1.1. La cohérence d'IFADEM Sénégal par rapport à l'ODD 4.....	33
1.1.2. La cohérence d'IFADEM par rapport à la politique sectorielle sur l'éducation.....	34
1.1.3. Le dispositif IFADEM comme une réponse aux besoins des instituteurs adjoints	34
1.1.4. Les avantages du mode hybride de formation (distance et présentiel) basé sur un dispositif d'autoformation tutorée	35
1.2. Efficacité	35
1.2.1. Analyse de la gouvernance	35
1.2.2. Analyse des activités	36
1.3. Efficience et considération de coût	43
1.3.1. Écart entre budget exécuté et budget prévisionnel	43
1.3.2. Comparaison avec d'autres pays IFADEM	46
1.3.3. Bilan de l'efficience d'IFADEM	48
1.4. Durabilité.....	48

1.4.1.	Par rapport aux supports de formation	49
1.4.2.	Par rapport aux acquis de formation des différents acteurs et bénéficiaires	49
1.4.3.	Par rapport aux outils informatiques.....	49
1.4.4.	Par rapport au transfert de connaissances.....	50
1.5.	Impact : appropriation et éléments qualitatifs	50
1.5.1.	Analyse suivant certains critères transversaux.....	51
1.5.2.	Appréciation de l'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM	52
1.5.3.	Impact positif réel des actions du projet sur les enseignants	53
1.5.4.	Impact positif réel sur le rendement des élèves.....	54
1.5.5.	Rôle des CRFPE dans la mise en œuvre du projet	54
III.	ANALYSE PROSPECTIVE	55
1.1.	De la gouvernance de l'initiative	55
1.2.	De la formation des acteurs et bénéficiaires.....	55
1.3.	De l'intégration des TIC.....	56
1.4.	Du budget	57
1.5.	De la communication et de la visibilité	57
1.6.	Des perspectives d'intégration ou de synergie avec d'autres initiatives.....	57
1.7.	Pour un futur déploiement	58
1.8.	Recommandations	63
	Conclusion	65
	Annexe 1 : Budget prévisionnel de l'expérimentation IFADEM Sénégal.....	66
	Annexe 2 : Comparaison entre les formations FC-DIA et IFADEM.....	67
	Annexe 3 : Questionnaires (grilles d'appréciation) et réponses.....	69
	Annexe 4 : Observation de classes	78
	Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées	82

Index

AFD	Agence Française de Développement
APC	Approche Par Compétence
APEFE	Association pour la Promotion de l'Éducation et la Formation à l'Étranger (Coopération Wallonie Bruxelles International)
APPRENDRE	Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BM	Banque Mondiale
CA	Comité Académique
CAP	Cellule d'Animation Pédagogique
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CCI	Comité de Coordination IFADEM
CE	Cours Élémentaire
CEAP	Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
CIME	Cellule Informatique du Ministre de l'Éducation nationale
CM	Cours Moyen
CN	Comité National
CNF	Commission Nationale de la Francophonie
CNRE	Direction du Centre national de Ressources éducationnelles
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie
CP	Comité de pilotage
CP	Cours Préparatoire
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CRFPE	Centre Régional de Formation des Personnels de l'Éducation
DAGE	Direction de l'Administration générale et de l'Équipement
DAJLD	Direction des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation
DALN	Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales
DEE	Direction de l'Enseignement élémentaire
DEXCO	Direction des Examens scolaires et Concours
DFC	Direction de la Formation et de la Communication
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme en Éducation
DRH	Direction des Ressources humaines
DRTS	Division de la Radio et de la Télévision Scolaire
ELAN	École et Langues Nationales
FC	Formation continue
FC-DIA	Formation continue diplômante des instituteurs adjoints
FOAD	Formation ouverte et à distance
FUN	France Université Numérique

IA	Inspecteur d'Académie
IA	Instituteur Adjoint
IEF	Inspection de l'Éducation et la Formation
IFADEM	Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres
IGEF	Inspection générale de l'Éducation et de la Formation
INEADE	Direction de l'Institut national Action en Education
JICA	Agence japonaise pour la Coopération internationale
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MOOC	Massive Open Online Course (formation en ligne ouverte à tous)
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale pour la Francophonie
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OPERA	Observation des pratiques enseignantes en relation avec les apprentissages des élèves
PAEBCA	Projet d'Appui à l'Éducation de Base en Casamance
PAQUET-EF	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (Plan sectoriel, 2013-2025)
PIB	Produit intérieur brut
PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RESAFAD	Réseau Africain pour la Formation à Distance
RNSE	Rapport National sur la Situation de l'Éducation
SE	Secrétaire Exécutif
SIMEN	Système d'Information et de Management de l'Éducation Nationale
STP/CEB-FEEB	Secrétariat Technique Permanent / Curriculum de l'Éducation de Base - Formation des Enseignants de l'Éducation de Base
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
USAID	Agence américaine pour la Coopération internationale
UVA	Université Virtuelle Africaine

RESUME

Contexte et cadrage :

Le modèle IFADEM, issu des orientations prises par les partenaires de la Francophonie à l'occasion du Sommet de Bucarest en 2006, est d'abord basé sur des livrets d'auto-formation et un système de tutorat, avec des mini regroupements réguliers. Ce système, qui permet de limiter l'absence des maîtres dans les classes, s'appuie sur les Technologies de l'Information et la Communication (TIC) de façon variable, selon le contexte dans chacun des pays.

Le Sénégal, qui a l'expérience de la formation à distance depuis plusieurs décennies, a inscrit l'utilisation des TIC dans tous ses documents en vigueur de politique éducative, notamment le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence du secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF) 2018-2030. Ce contexte, associé à une bonne couverture du pays en ressources en électricité et en réseaux Internet, a permis de concevoir la phase expérimentale d'IFADEM en dotant chaque enseignant bénéficiaire d'une tablette tactile, lui donnant accès à une plateforme de formation en ligne accueillant les livrets et des ressources complémentaires, et favorisant les échanges entre pairs et avec les encadreurs.

Faisant suite à un atelier de co-construction, un Accord-Cadre a été signé le 24 novembre 2014 entre le Ministère de l'Education nationale (MEN), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Cet Accord-Cadre définit le public cible : 500 instituteurs adjoints (IA) titulaires du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique CEAP, exerçant dans les académies de Fatick et de Kaolack, désigne les structures de gouvernance aux niveaux national et académique, définit le rôle de chacune des parties, et indique un budget prévisionnel.

La mission d'évaluation :

Les objectifs assignés à la mission d'évaluation sont : 1/ analyser le dispositif mis en place en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact ; 2/ évaluer le fonctionnement des structures de gouvernance de l'opération ; 3/ analyser le dispositif numérique expérimenté et de formuler des recommandations pour l'intégration des TIC ; 4/ faire une analyse prospective en vue de la généralisation et de l'intégration de l'initiative IFADEM dans les politiques de formation des enseignants.

Quatre techniques de collecte de données ont été déployées : analyse documentaire, entretien individuel, groupes de discussion et questionnaires. Cette collecte s'est déroulée du 03 au 13 décembre 2019 à Dakar, Fatick et Kaolack, et a été complétée par des entretiens à distance. La mission a pu interroger quasiment toutes les personnes ressources préalablement identifiées. Par contre, l'accès à certains documents à analyser s'est avéré laborieux, voire impossible ; pour certains aspects, l'évaluation rétrospective ne peut donc parfois se baser que sur les témoignages des différents types d'acteurs.

L'évaluation de la phase expérimentale doit prendre en compte deux particularités au Sénégal : 1/ l'existence, dès 2012, d'une Formation continue des instituteurs adjoints (FC-DIA), elle aussi destinée à préparer les instituteurs adjoints à obtenir le CAP, mise en œuvre dans toutes les académies par la Direction de la Formation et la Communication (DFC), qui est également responsable de la mise en œuvre d'IFADEM ; 2/ un début de déploiement d'IFADEM pour 1 500 stagiaires supplémentaires, dans les deux mêmes académies complétées par celle de Kaffrine, avec l'appui de la Coopération belge dans le cadre d'une Convention de partenariat entre l'APEFE (Association pour la Promotion de l'Éducation et la Formation à l'Étranger) et le Ministère de l'Éducation Nationale, signée le 30 mars 2017, donc vers la fin de la formation de la phase expérimentale et avant son évaluation externe.

Déroulement de la phase expérimentale :

Les besoins des enseignants ont été identifiés essentiellement via les rapports d'inspection, et grâce à un diagnostic de la situation de la Formation initiale et de la Formation continue effectué en prélude à l'atelier de co-construction du dispositif IFADEM au Sénégal.

Les membres de l'équipe de concepteurs de contenus sont généralement soit inspecteurs, soit experts en e-learning. L'élaboration des 6 premiers livrets a été menée de mi-mars à mi-novembre 2015, sous la supervision d'une experte linguiste internationale, d'un universitaire (choisi au niveau national, afin de mettre l'accent sur la coopération Nord-Sud), et de l'Inspectrice générale assurant la coordination d'IFADEM au sein de la DFC. Les thèmes abordés sont l'enseignement du français (phonétique, communication écrite, compréhension et production orale), les mathématiques (compréhension des énoncés et notions mathématiques), la démarche scientifique, et l'éducation au développement durable. Un septième livret, consacré à la législation et la déontologie, a été rédigé ultérieurement. La structure de ces livrets est homogène, avec notamment des tests permettant au bénéficiaire de se situer avant de commencer, puis d'autres pour faire le bilan après l'étude du livret.

Une équipe de techno-pédagogues du Réseau africain pour la formation à distance (RESAFAD) a assuré la mise en ligne de ces livrets, intégrés en tant que cours en ligne type MOOC sur une plateforme numérique, en les enrichissant de vidéos et d'animations grâce à la collaboration avec la Division de la Radiotélévision scolaire (DRTS). Le dispositif a été complété par des outils de communication (Drive, Gmail, Hangouts, Classroom), dans le cadre d'un partenariat avec Google Education.

Une période de 10 mois (de novembre 2015 à septembre 2016) a été nécessaire pour finaliser la correction, la mise en forme et l'impression des livrets, ainsi que l'achat et la configuration des tablettes.

La formation des tuteurs, choisis parmi les directeurs d'école les plus expérimentés, a duré une semaine (fin septembre 2016), et porté principalement sur l'utilisation des tablettes et de la plateforme numérique. Elle s'est déroulée à Kaolack pour l'ensemble des acteurs, et a été complétée un peu plus tard par une session de 3 jours à Fatick.

La formation des stagiaires a ensuite eu lieu de mi-octobre 2016 à juillet 2017 (soit 9 mois comme prévu). Elle a été caractérisée par d'une part un grand dévouement des tuteurs, et d'autre part quelques pannes et surtout de nombreuses casses d'écrans, qui n'ont pas tous pu être réparés.

Les épreuves de certification se sont déroulées en avril 2018, et les résultats ont été promulgués en avril 2019. Ces délais importants, qui ont perturbé les stagiaires et les tuteurs, s'expliquent par des divergences de point de vue entre la DFC et la DEXCO (Division des examens et concours) sur la nature et la forme des épreuves, et sur les équivalences accordées aux lauréats. Après de nombreuses rencontres, un compromis a été trouvé et un Arrêté (signé le 29 novembre 2019) fixe maintenant précisément tous ces aspects.

Parmi les 500 bénéficiaires de la phase expérimentale, 10% ne se sont pas présentés aux épreuves, et 85% des autres ont été admis. Ce bon résultat est toutefois une moyenne entre ceux des deux académies concernées, qui présentent entre elles d'importantes différences qui restent à expliquer.

Analyse rétrospective :

La **pertinence** d'IFADEM Sénégal ne fait aucun doute, tant vis-à-vis des engagements internationaux dont le Sénégal est partie prenante (notamment l'Agenda 2030), que des politiques et stratégies nationales de l'éducation au Sénégal. IFADEM, qui répond non seulement aux besoins des instituteurs adjoints cibles de la phase expérimentale, mais aussi à ceux de l'ensemble des enseignants de l'élémentaire et du préscolaire, pourrait inspirer toute la formation initiale et continue de ce secteur.

Son **efficacité** se mesure à l'aune des bons résultats aux épreuves de certification finale, et du niveau élevé de satisfaction de l'ensemble des acteurs concernant le niveau et le contenu des livrets, le déroulement de la formation des tuteurs puis celle des stagiaires (auto-formation et regroupements tutorés), et l'utilisation des TIC. On recueille cependant des avis plus favorables dans l'académie de Fatick que dans celle de Kaolack, ce qui est cohérent avec les résultats aux évaluations finales. Par ailleurs, le bon déroulement a été obtenu de façon pragmatique grâce à la compétence, à l'efficacité et au dévouement de quelques personnes particulièrement impliquées, sans toujours respecter le formalisme (il est vrai assez lourd) des structures de gouvernance définies par l'Accord-Cadre. Dans le cas d'un déploiement à grande échelle il serait nécessaire d'étoffer les équipes, et de mieux structurer le pilotage.

IFADEM Sénégal a été globalement **efficace**, puisque même si son coût par enseignant formé se situe dans la fourchette haute par rapport à d'autres pays, la situation est particulière compte tenu de l'expérimentation des tablettes, et ce coût reste raisonnable rapporté au PIB par habitant. Grâce à l'utilisation des TIC, l'aspect « à distance » constitué par le travail individuel sur les livrets a été mieux mis en œuvre que dans d'autres pays.

Durabilité : les livrets de formation IFADEM constituent un acquis important pour le système éducatif sénégalais ; le début de déploiement, avec l'appui de la Coopération belge, est

l'occasion d'une réflexion sur leur amélioration et l'élaboration de livrets complémentaires, ce qui est très positif pour ensuite favoriser l'intégration d'IFADEM à tout le système de formation continue. Le point noir de cette expérimentation est le taux très important de tablettes actuellement hors d'usage, en raison de pannes et surtout de casses d'écrans, qui n'ont pas pu être réparés. Mais il a été tenu compte de cette situation pour les choix ultérieurs de tablettes, qui ne présentent plus les mêmes fragilités.

Impact : grâce à l'accompagnement d'une expertise internationale, les concepteurs des livrets de formation IFADEM ont bénéficié d'une « formation-action » qui leur a permis de développer une technicité qui leur sera très utile à l'avenir. Les enseignants bénéficiaires, outre l'accompagnement vers l'obtention du CAP et l'amélioration de leur pratique de classe au profit de leurs élèves, ont appris à utiliser des outils numériques et peuvent faire bénéficier leurs collègues de leur expérience. La forte implication des acteurs nationaux (DFC, RESAFAD) va dans le sens de l'appropriation selon les indications de la Déclaration de Paris.

Analyse prospective et recommandations :

Les conditions sont maintenant remplies pour envisager un déploiement d'IFADEM à grande échelle. Pour cela il conviendrait de :

- Renforcer l'équipe de pilotage, et mieux structurer son fonctionnement ;
- Mieux impliquer les Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE), d'autant qu'ils sont le lieu de la formation initiale des instituteurs, et aussi de la formation FC-DIA ;
- Communiquer plus largement avec l'ensemble des PTF.

Deux scénarios de déploiement sont envisagés :

- 1/ proposer la formation IFADEM à tous les instituteurs adjoints titulaires du CEAP exerçant dans l'enseignement public (élémentaire ou préscolaire), sur l'ensemble des académies, et ceci en fusionnant avec la formation FC-DIA destinée au même public ;
- 2/ l'étendre aux maîtres qui ne possèdent aucun diplôme professionnel, dans le privé comme dans le public.

Par ailleurs, IFADEM a vocation à inspirer toute la formation continue des instituteurs. C'est pourquoi, ensuite ou en parallèle, les maîtres déjà titulaires du CAP pourraient en bénéficier via les Cellules d'animation pédagogique, au sein desquelles peuvent avoir lieu des présentations de cours, suivies de discussions avec l'ensemble des collègues et le directeur.

C'est pourquoi nous recommandons (dans l'ordre) de :

1/ Finaliser une stratégie de déploiement d'IFADEM, devenant la référence pour la formation des instituteurs, reconnue au niveau de la politique nationale et des PTF, et rechercher des partenaires pour le financement.

2/ Effectuer l'implantation de la plateforme numérique IFADEM au sein du Système d'Information et de Management de l'Education Nationale (SIMEN), en partenariat avec le

RESAFAD, de façon à ce que les enseignants disposent d'un ensemble de ressources via un seul point d'accès.

3/ Elaborer un cahier des charges pour l'achat des futures tablettes qui garantisse la disponibilité des pièces de rechange pendant au moins 5 ans, et organiser la maintenance.

4/ Négocier avec les fournisseurs d'accès Internet des conditions préférentielles pour les enseignants, dans la durée, tout en laissant à chacun le choix du prestataire qui offre la meilleure couverture dans sa zone.

5/ Former à IFADEM tous les directeurs d'école, tous les inspecteurs et tous les formateurs des Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE).

6/ Etendre la méthode IFADEM à FC-DIA, avec utilisation des tablettes et de la plateforme numérique, et des livrets IFADEM.

7/ Introduire IFADEM au niveau de la formation continue de tous les instituteurs, tout en dynamisant le fonctionnement des Cellules d'Animation Pédagogiques.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre mission, nous voudrions ici remercier tout particulièrement son commanditaire, l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF) de Dakar via le Groupe CAYAMBE, ainsi que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et ses collaborateurs pour la confiance qu'ils nous ont faite en sollicitant nos services.

Nous avons bénéficié d'une franche collaboration auprès des Responsables des bureaux de l'AUF et de l'OIF à Dakar. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que le Responsable pays au sein de l'IFEF pour toutes les facilités dont nous avons bénéficié de sa part.

Nos remerciements vont également au Directeur de la Formation et de la Communication, Secrétaire exécutif du projet, et à Madame la Doyenne de l'Inspection Générale pour le climat de travail qu'ils ont su entretenir entre nous tout au long de la mission, et les facilités accordées pour le bon déroulement de la mission. Un grand merci également à tous ceux qui nous ont accueillis et consacré leur précieux temps, et notamment M. le Responsable du RESAFAD.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette mission trouvent ici l'expression de nos sincères gratitude.

Ce rapport est donc une œuvre commune et nous espérons que tous ceux qui y ont contribué s'y retrouveront.

Les auteurs

INTRODUCTION

1.1. Contexte général

La vision stratégique de l'Éducation au Sénégal est opérationnalisée dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF), dont la première phase a été achevée en 2016. Il souhaite structurer un système d'éducation et de formation en phase avec les exigences du développement durable, engagé dans une démarche inclusive, avec une attention particulière portée aux populations les plus fragilisées. La qualité de l'enseignement et des apprentissages fait également partie des priorités, via la réforme de la formation des enseignants, et une réforme curriculaire pour l'enseignement élémentaire. Le renforcement de la gouvernance du système éducatif, et sa décentralisation avancée, fait également partie des points focaux du Programme, qui cherche dans ce cadre à impulser une responsabilité accrue des collectivités locales et des acteurs socio-économiques.

La formation à distance est une tradition au Sénégal depuis les années 70 et 80, avec la formation à distance des chefs d'établissement qui avait pour objectif le renforcement de leurs capacités en gestion. Depuis, de nombreuses autres opérations ont été menées, dont le projet UVA – Université Virtuelle Africaine – qui avait initié en 2008 un programme de formation des enseignants dans dix pays africains dont le Sénégal. Les enjeux étaient d'améliorer la professionnalisation des enseignants, la pacification de l'espace scolaire et de faire face aux mutations en cours pour répondre aux défis tels qu'une diversification de l'offre de formation en présentiel ou à distance, la massification des effectifs pour passer de 2.500 à 4.000 élèves-professeurs par cohorte et l'intégration de TIC dans les enseignements-apprentissages.

La demande des autorités sénégalaises de rejoindre l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), portée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), s'est inscrite dans ces efforts continus pour l'amélioration de la formation des enseignants aux pédagogies actives et par le numérique, deux outils-clés pour répondre aux défis de qualité de l'éducation au Sénégal. L'initiative a ainsi permis d'adapter et d'expérimenter un dispositif complet de formation à distance des enseignants sénégalais.

Le projet IFADEM au Sénégal se positionne dans la formation à distance des maîtres avec une phase expérimentale qui couvre 500 instituteurs adjoints du primaire titulaires du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), ainsi que les directeurs d'école, dans les académies de Fatick et de Kaolack, avec une forte implication des Comités académiques, et en s'appuyant notamment sur les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) des académies concernées, ainsi que sur le Campus numérique francophone (CNF) de l'AUF à Dakar. L'accord-cadre a été signé entre le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) du Sénégal, l'AUF et l'OIF le 24 novembre 2014.

L'Initiative présente la particularité, au Sénégal, de s'appuyer sur une dotation individuelle des enseignants, qui ont chacun reçu une tablette tactile qui a constitué leur principal support de formation. Ils ont pu, grâce à cette tablette, accéder à une plateforme de formation en ligne, sur laquelle ont été mis à leur disposition l'ensemble des contenus produits, des ressources additionnelles ainsi que des outils de communication et d'échange, en complément aux ressources papier. L'évaluation de cette expérimentation technologique revêt donc une importance centrale dans le cadre de l'évaluation du dispositif dans son ensemble.

Concernant le contexte, une formation continue dénommée « FC-DIA » (Formation continue des instituteurs adjoints), s'adressant comme son nom l'indique à la même cible de bénéficiaires, a été mise en place par le MEN dès 2012, donc avant le début de la phase expérimentale d'IFADEM. Elle est gérée elle aussi par la DFC, et déployée sur l'ensemble des 16 académies. La durée de la formation est également de 9 mois, incluant 2 mois en présentiel pendant les vacances scolaires. Les contenus et méthodes préparent de façon « classique » aux épreuves du CAP (cf. tableau comparatif en Annexe 2).

Enfin, il faut signaler un début de déploiement concernant 1.500 IA supplémentaires dans les académies de Fatick, Kaolack et Kaffrine, avec l'appui de l'APEFE (coopération belge) : convention signée le 30 mars 2017 donc en continuité avec la phase expérimentale d'IFADEM, sans en attendre l'évaluation.

1.2. Objectifs de la mission d'évaluation

Quatre objectifs sont assignés à la présente évaluation (Cf. Termes de référence de l'Appel à experts pour une évaluation externe de la phase expérimentale), à savoir :

1. Analyser le dispositif mis en place en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact dans l'atteinte des objectifs poursuivis par IFADEM au Sénégal.
2. Evaluer le fonctionnement des structures de gouvernance mises en place et l'implication des différentes instances du système éducatif sénégalais dans la mise en œuvre de l'expérimentation.
3. Analyser le dispositif numérique expérimenté au Sénégal et formuler des recommandations pour l'intégration des TIC en tenant compte du contexte, des contraintes, des réussites et des initiatives existantes.
4. Faire une analyse prospective pour permettre aux autorités et aux partenaires intervenant dans le domaine de la formation continue de proposer des voies et moyens pour la phase de généralisation et de l'intégration de l'initiative IFADEM dans les politiques de formation des enseignants et l'élargissement de la cible aux enseignants de tous ordres.

1.3. Approche méthodologique

Approche méthodologique

Elle est construite autour de deux axes, celui du processus et celui des résultats. L'axe du processus vise à procéder à une analyse descriptive du déroulement de la phase expérimentale depuis les ateliers de co-construction jusqu'à l'évaluation des enseignants formés. L'analyse fera ressortir le contexte national au moment du montage du projet, le cadre logique du projet et son déroulement jusqu'à l'évaluation. Tandis que l'axe des résultats sera fondé sur les activités menées et leur cohérence avec les objectifs assignés au projet IFADEM Sénégal et inscrites dans l'accord-cadre. Le traitement de cet axe est objectivé par des indicateurs de performance ou des preuves observables collectées.

Critères d'évaluation

Cinq critères de performance du projet ont été définis : sa pertinence, son efficacité, son efficience, son impact et sa viabilité. Ils interviendront dans l'appréciation à la fois des constats dégagés par l'analyse du processus et des résultats des activités menées.

Cibles de l'évaluation

Il s'agit des acteurs et partenaires impliqués de près ou de loin dans la conception et la mise en œuvre du projet. Ils sont intervenus au niveau international, national et local, à l'échelle de la gouvernance et dans l'action de la formation sous tous ses aspects.

Questions d'évaluation

Elles obéissent au principe de ciblage par catégorie d'acteurs et partenaires dans l'identification des techniques de collecte de données et dans la conception des outils pour l'administration des questions d'évaluation.

Nature des données

Les données à recueillir étaient de trois ordres : documentaire, quantitatif et qualitatif.

Techniques d'évaluation

Quatre techniques de collecte de données ont été déployées : analyse documentaire, entretien individuel, focus group (groupe de discussion) et questionnaires. Elles ont été appliquées en mode face à face, par téléphone ou par courriel selon les circonstances et les cibles. Elles s'appuient sur des grilles d'analyse documentaire, des guides d'entretien, des questionnaires, des grilles d'observation de classe et des grilles d'appréciation.

Dans la pratique

La présente mission d'évaluation externe a été menée de façon participative. Toutes les parties prenantes : les membres de l'équipe du projet, les acteurs des Inspections académiques et des CRFPE, les inspecteurs, les directeurs d'école, les enseignants formés ou non formés, le ministère de L'Education nationale, l'AUF et l'OIF, etc. ont eu l'opportunité de fournir un retour sur le projet.

La collecte de données de terrain s'est déroulée du 03 au 13 décembre 2019 à Dakar, Kaolack et Fatick, complétée par des entretiens par Skype ou par téléphone avec des interlocuteurs situés au Sénégal hors de ces villes, et aussi en France et en Belgique.

1.4. Portée et limites de la mission

La réalisation de cette évaluation a été confiée à une équipe d'experts composée d'inspecteurs d'enseignement avec de nombreuses années d'expérience dans le système éducatif de différents pays d'Afrique et en France, et aux profils complémentaires. Tous les entretiens ont pu être menés par au moins deux des trois experts.

Il faut souligner que l'accès à certains des documents à analyser s'est avéré laborieux, notamment concernant les comptes rendus de réunion des instances de pilotage, d'ateliers et les outils de suivi pédagogique¹. Cette situation peut en partie s'expliquer par le délai qui s'est écoulé entre la fin des formations et la mission d'évaluation (beaucoup d'acteurs ont changé d'affectation entre temps, il y a eu des pannes d'ordinateur). Pour certains aspects, l'évaluation rétrospective ne peut donc parfois se baser que sur les témoignages des différents types d'acteurs, qui sont assez cohérents entre eux.

La mission a pu interroger quasiment toutes les personnes ressources identifiées dans le cadre de la mission (Voir *Annexe 5 : Liste des personnes interrogées*), bien que certains acteurs clés soient maintenant en poste dans des villes différentes de celles visitées, ce qui a nécessité de mener des entretiens par téléphone. Le récent transfert du MEN à Diamniadio n'a pas été très pénalisant, car beaucoup d'acteurs centraux viennent souvent à Dakar pour leurs activités.

1.5. Structure du rapport

Le présent rapport est structuré en différentes parties déclinées comme suit :

- / Une introduction, qui résume l'enjeu et la méthodologie de cette évaluation ;
- / Une première partie qui présente les généralités de l'initiative au Sénégal, le contexte de sa mise en œuvre, son fonctionnement, et l'ensemble des composantes de sa phase d'expérimentation ;
- / La deuxième partie est une analyse rétrospective sur la cohérence du projet de formation d'IFADEM Sénégal :
 - par rapport aux besoins du système éducatif sénégalais en matière de formation des enseignants et d'introduction des TIC dans la formation à distance de ces enseignants sur le terrain,
 - par rapport aux programmes et politiques nationales et
 - par rapport à l'agenda 2030.

¹ C'est le cas notamment des rapports relatifs aux formations dispensées par l'Université de Rouen, ou encore au PV de prise en main des tablettes suite à leur distribution.

Cette partie se structure autour des critères d'évaluation qui ont été l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la durabilité et les impacts du projet.

- / Enfin, une dernière partie porte sur une analyse prospective de l'initiative au Sénégal afin de formuler des recommandations sur les points-clés du programme en vue de son expansion à un niveau national, tout en prenant en compte le début de déploiement mis en œuvre avec l'appui de la Coopération belge.

Ce rapport se termine sur une conclusion de l'évaluation de la mise en œuvre de l'expérimentation d'IFADEM au Sénégal.

L'Annexe 1 rappelle le budget prévisionnel de la phase expérimentale, prévu par l'Accord-Cadre.

L'Annexe 2 présente un tableau comparatif des deux formations diplômantes destinées aux instituteurs adjoints au Sénégal : IFADEM et FC-DIA.

L'Annexe 3 donne le détail des réponses aux questionnaires administrés aux acteurs de terrain dans les deux académies concernées, notamment à l'occasion des focus group.

L'Annexe 4 présente un compte rendu des observations de cours, en distinguant les classes tenues par des enseignants formés ou non par IFADEM.

La liste des personnes rencontrées constitue l'Annexe 5.

I. IFADEM AU SENEGAL

1.1. Les origines de l'initiative

La mise en œuvre de l'initiative IFADEM au Sénégal correspond au souhait exprimé par ce pays ayant le français en partage de voir les partenaires de la Francophonie apporter leur soutien à son système éducatif, dans le cadre des orientations prises à l'occasion du sommet de Bucarest de la Francophonie en 2006.

Lors de cette rencontre, il a été convenu que l'OIF et l'AUF, sur la base de leurs expériences et de leurs acquis, proposeront aux instances de la Francophonie une initiative commune destinée à accroître l'offre des programmes et à axer les contenus de formation sur les technologies éducatives.

A cette époque, l'utilisation du *e-Learning* a été très vite écartée dans beaucoup de pays francophones qui souffrent de problèmes d'électricité et de réseau Internet, indispensables pour son utilisation. Qui plus est, le recours aux TIC demande un équipement des écoles et/ou des enseignants, ce qui n'apparaissait pas supportable pour ces pays au sein desquels la couverture informatique est limitée.

C'est pourquoi l'OIF et l'AUF ont opté pour un modèle de formation à distance dans lequel les TIC ne sont pas exclues, mais le modèle IFADEM est d'abord basé sur des livrets d'auto-formation et un système de tutorat, avec des mini regroupements réguliers. Il repose sur deux axes :

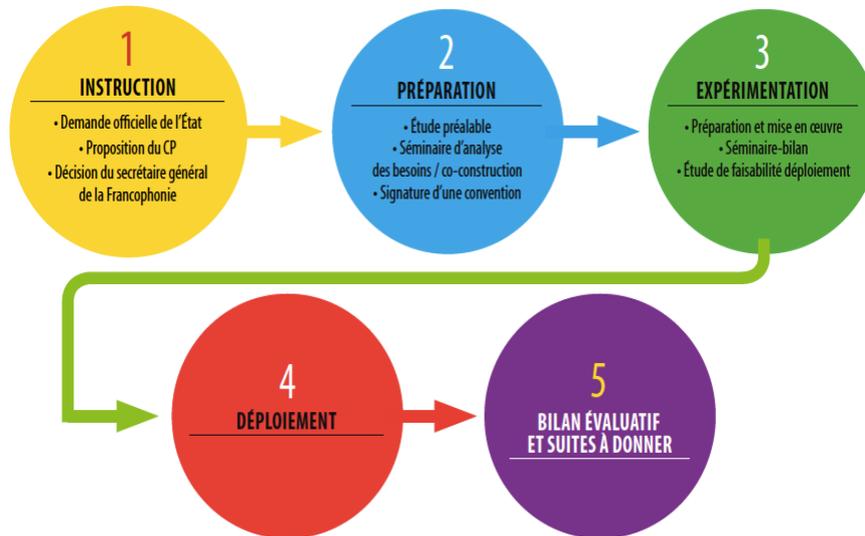
- / Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire en donnant priorité à la qualité de l'enseignement du et en français ;
- / Développer l'usage des TIC dans l'éducation et former avec de nouvelles méthodes.

Le cas du Sénégal est différent de celui de beaucoup d'autres pays francophones :

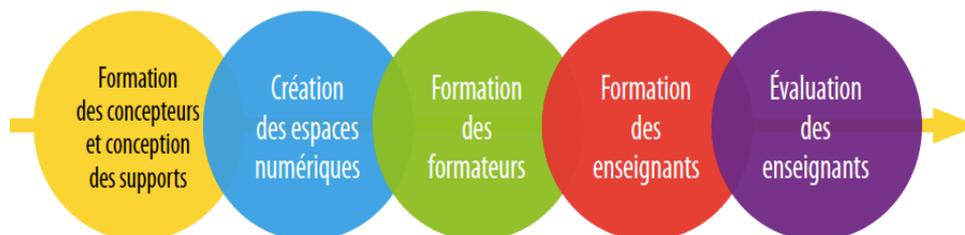
- / Les ressources en électricité et en réseaux Internet y sont de meilleure qualité, et le PIB/habitant un peu plus élevé ;
- / La formation à distance et l'utilisation des TIC sont une tradition au Sénégal depuis les années 70 et 80, ce qui lui a permis d'accumuler de l'expérience et de développer des compétences dans ce domaine ;
- / Enfin, le Gouvernement et le Ministère de l'Education ont exprimé une volonté politique forte pour une expérimentation d'IFADEM s'appuyant la dotation de tablettes à tous les enseignants bénéficiaires et leurs encadrants (notamment les tuteurs et les inspecteurs-superviseurs).

1.2. Le modèle IFADEM au Sénégal

Le modèle IFADEM répond à une demande officielle de l'État, selon un processus déjà mis en œuvre dans plusieurs pays. Ceci peut être représenté de la manière suivante :



Selon ce schéma, les pays bénéficiaires de la première phase d'IFADEM ne sont pas assurés de bénéficier du déploiement. En termes de mise en œuvre de la formation et des effets sur les pratiques pédagogiques des enseignants, le processus IFADEM peut être illustré de la manière suivante :



Source : CAYAMBE, 2016.

Le recours à un tableau permet de mieux illustrer le modèle IFADEM auquel le Sénégal a adhéré en 2014.

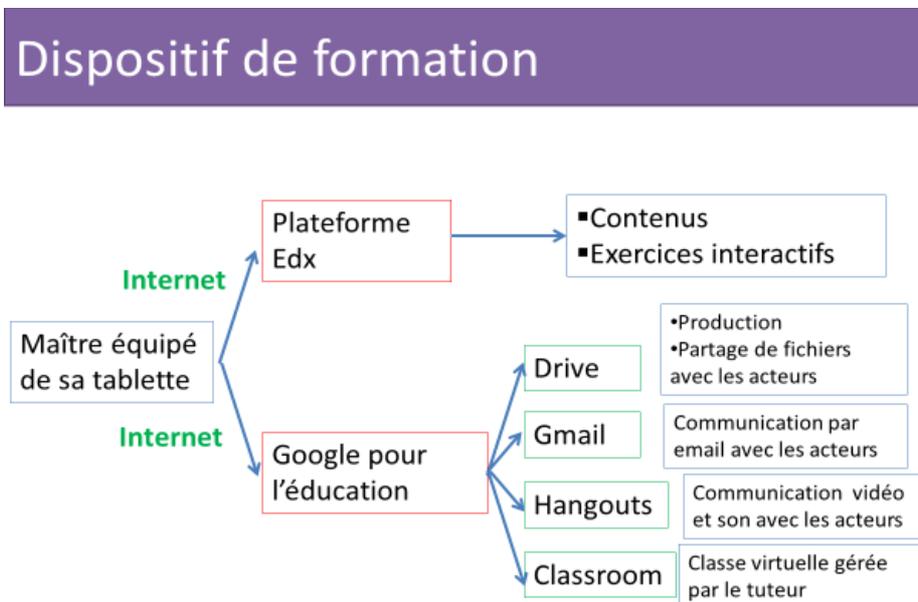
Tableau 1 : Le modèle IFADEM

PRINCIPES	<ul style="list-style-type: none"> / Autoformation avec maintien des enseignants dans les classes ; / Appui sur une plateforme numérique accessible grâce à des tablettes, complétant des ressources papier et numériques locales.
PARCOURS VISE	<ul style="list-style-type: none"> / Formation sur 9 mois (année scolaire) pour un total de 200h environ en incluant une formation aux TIC ; / Deux ou trois regroupements nationaux et régionaux ; / Dotation pédagogique : livrets, dictionnaires.

PUBLICS A FORMER	<ul style="list-style-type: none"> / Concepteurs des supports / livrets ; / Tuteurs et formateurs (inspecteurs, directeurs d'école, etc.) ; / Enseignants sans formation initiale.
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> / S'appuie sur un Comité national, avec un secrétariat exécutif (SE) et sur des Coordinations académiques / Reconnaissance de la formation dans les carrières à travers une certification (équivalence de l'écrit du CAP).
DIMENSION TRANSVERSALE	<ul style="list-style-type: none"> / S'appuie sur les TIC ; / S'appuie sur les recherches et études sur l'enseignement du et en français ; / Dimension expérimentale et évolutive (innovations techno-pédagogiques notamment).

Un atelier de co-construction a permis de définir les structures d'appui, les modalités de la conception et de la mise en œuvre de la formation, le public-cible, les contenus de formation, les académies devant abriter les formations et un calendrier d'exécution.

La phase expérimentale a ensuite débuté avec un travail de conception des livrets, mené de front avec leur intégration en tant que cours en ligne type MOOC sur une plateforme numérique Edx², hébergée par le Groupement d'intérêt public (GIP) France Université Numérique (FUN). En parallèle, un partenariat avec Google Education mettait à disposition de l'ensemble des acteurs des outils de communication :



Source : diaporama IFADEM Sénégal

² Plateforme d'apprentissage en ligne créée en 2012 par le Massachusetts Institute of Technology et l'Université de Harvard (USA).

Les enseignants bénéficiaires disposaient tous d'une tablette (Asus Zenpad 10' avec clavier), sur laquelle les livrets ont été téléchargés au fur et à mesure de leur étude, mais aussi d'un dictionnaire (papier et aussi ressource sur tablette) et de la version papier des livrets. Ils pouvaient ainsi continuer à se former même en cas d'inaccessibilité provisoire du réseau Internet.

1.3. Organisation d'IFADEM au Sénégal

1.3.1. Gouvernance et gestion d'IFADEM Sénégal : le cadre contractuel

L'accord cadre d'IFADEM prévoit un dispositif de pilotage à deux niveaux : d'abord au niveau national, puis au niveau académique.

Au niveau national, le Comité National (CN) est constitué comme suit :

- / Le Ministre de l'Education nationale (Président du CN) ;
- / Le Représentant personnel du Chef de l'Etat au Conseil permanent de la Francophonie ;
- / Le secrétaire général du Ministère de l'Education nationale (MEN) ;
- / Le Doyen de l'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN) ;
- / Les Inspecteurs d'Académie des académies concernées ;
- / Le Représentant des élus locaux ;
- / 11 Directeurs centraux ou de l'administration centrale : de la Formation et la Communication (DFC), de la Planification et de la Réforme en Education (DPRE), de l'Alphabétisation et des Langues nationales (DALN), de l'Enseignement élémentaire (DEE), des Examens scolaires et Concours (DEXCO), de l'Administration générale et de l'Equipeement (DAGE), du Centre national de Ressources éducationnelles (CNRE), des Ressources humaines (DRH), des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation (DAJLD), de l'Institut national Action en Education (INEADE), le Coordonnateur de la Cellule informatique du Ministre de l'Education (CIME) ;
- / Le Coordonnateur du RESAFAD ;
- / Le Coordonnateur de la Formation de la DFC ;
- / Le Coordonnateur de l'Elémentaire de la DFC ;
- / Le Coordonnateur du Bureau Formation des académies concernées ;
- / Le Coordonnateur des Concepteurs de contenus ;
- / Le Secrétariat Technique Permanent/Curriculum de l'Education de Base-Formation des Enseignants de l'Education (STP/CEB-FEEB) ;
- / Le Correspondant national du Sénégal auprès de l'OIF ;
- / Le Représentant de la CONFEMEN ;
- / Les Représentants de l'AUF, de l'OIF et des Partenaires techniques et financiers (PTF) appuyant l'Initiative ;
- / Le Représentant du Chef de file des PTF.

Soit au total environ 30 personnes.

Le Comité National (CN) se réunit en séance plénière au moins deux fois par an. Pour l'opérationnalisation du projet de formation, il désigne un secrétariat exécutif (SE), placé sous la responsabilité du DFC, et veille à :

- / Coordonner, en liaison avec le CCI, les volets opérationnel, administratif et pédagogique de l'Initiative ;
- / Désigner les différents acteurs de terrain ;
- / Planifier les différentes étapes ;
- / Fixer le montant des indemnités et rémunérations des différents acteurs de terrain ;
- / Déterminer les conditions de reconnaissance de la formation des maîtres ;
- / L'évaluation du dispositif par les autorités du pays ;
- / La concordance d'IFADEM avec les stratégies de réforme du MEN et à la prise en compte des contenus et méthodologies développés par IFADEM dans les stratégies de Formation continue des enseignants définis par le MEN ;
- / Intégrer IFADEM dans la dynamique de la coopération éducative internationale dont bénéficie le pays, en veillant à la visibilité d'IFADEM parmi les PTF, dont le PME ;
- / Ce que les contenus de formation produits dans le cadre d'IFADEM tiennent compte du curriculum de l'Education de base en vigueur au Sénégal, et des réglementations en vigueur.

Le Secrétariat Exécutif est composé comme suit :

- / Le Directeur de la Formation et de la Communication (Coordonnateur du SE) ;
- / Le Représentant de la Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- / Le Représentant de l'INEADE ;
- / Le Chef de division de la Formation de la DFC (Coordonnateur des concepteurs de contenu) ;
- / Le Chef de bureau Elémentaire de la DFC ;
- / Le Représentant du Bureau du Représentant personnel du Chef de l'Etat au CPF ;
- / Le représentant de l'OIF ;
- / Le représentant de l'AUF.

Soit 8 personnes.

Le Secrétariat Exécutif se réunit autant de fois que nécessaire. Selon les besoins, il peut inviter ponctuellement des acteurs d'IFADEM ou des experts à assister à ses réunions.

Un Comité académique (CA) est établi dans chacune des académies concernées, composé comme suit :

- / Le Coordonnateur du Bureau de la Formation de l'Académie ;
- / Les Représentants des IEF des départements concernés ;
- / Le Représentant du CRFPE ;
- / Le Représentant des Concepteurs de contenus ;
- / Le Représentant des Tuteurs.

Le CA est chargé du suivi des activités au niveau local, en liaison avec le SE. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Selon les besoins, il peut inviter ponctuellement des acteurs d'IFADEM ou des experts à assister à ses réunions.

Source : Accord-Cadre, novembre 2014

1.3.2. Chronologie du déroulement du projet

- 11 au 17 novembre 2014 : atelier de co-construction
- **24 novembre 2014 : signature de l'Accord-Cadre** OIF-AUF-Gouvernement du Sénégal
- **15 mars au 13 novembre 2015** : déroulement successif de **6 ateliers de conception** des livrets de formation
- 05 avril 2016 : début de la mission de l'assistant IFADEM
- 02 et 03 août 2016 : atelier de réflexion sur la certification des enseignants (reconnaissance de la formation IFADEM)
- 04 au 06 août 2016 : atelier sur la Formation continue
- **19 au 23 septembre 2016 : formation des 20 tuteurs**
- Dates à préciser : complément de 3 jours pour la formation des tuteurs
- 15 octobre 2016 : tenue d'un Comité National
- **17 au 19 octobre 2016 : premier regroupement des enseignants** bénéficiaires (dotation des tablettes, des livrets de formation et des dictionnaires)
- 22 au 25 février 2017 : atelier de réflexion sur la formation IFADEM (problèmes matériels, cadre réglementaire, types d'épreuves et forme d'évaluation, projet d'arrêté ministériel)
- 23 février 2017 : avenant de prolongation de l'Accord-Cadre jusqu'à fin 2019
- 30 mars 2017 : signature d'un Accord avec l'APEFE (pour le déploiement de la formation de 1.500 instituteurs adjoints supplémentaires dans les académies de Fatick, Kaolack et Kaffrine)
- 04 juillet 2017 : fin de la mission de l'assistant IFADEM
- **Juillet 2017 : fin de la formation des bénéficiaires** de la phase expérimentale
- **26 avril 2018 : déroulement des épreuves de certification** des bénéficiaires de la phase expérimentale d'IFADEM
- **17 avril 2019 : promulgation des résultats des épreuves de certification** des bénéficiaires de la phase expérimentale d'IFADEM
- 08 au 11 juillet 2019 : atelier bilan de la phase expérimentale IFADEM (difficultés rencontrées, cas du préscolaire, évaluation certificative, révision des modules)
- 29 novembre 2019 : signature de l'Arrêté sur la formation continue diplômante dans le cadre d'IFADEM
- **03 au 13 décembre 2019 : mission d'évaluation** de la phase expérimentale d'IFADEM
- 13 décembre 2019 : atelier de révision des livrets / élaboration de nouveaux livrets

1.3.3. La mise en œuvre de l'initiative

Le Comité National s'est réuni le 15 octobre 2016, entre la formation des tuteurs et le début de la formation des enseignants bénéficiaires. Cela a permis d'informer l'ensemble des services du ministère, jusqu'au plus haut niveau, de l'état d'avancement de l'initiative. Quelques autres réunions pourraient avoir également été tenues, mais nous n'en avons pas de trace.

Le pilotage a essentiellement été effectué par une équipe nationale comportant les principaux membres du SE (dont le Directeur de la Formation et de la Communication, et la Cheffe de la Division de la formation – Adjointe du Directeur de la Direction de la Formation et de la Communication, coordonnatrice de l'équipe des concepteurs de contenus, devenue Doyenne de l'Inspection Générale), et l'équipe TICE (RESAFAD, DRTS, CIME) qui a elle aussi eu un rôle très important.

Leurs relais principaux dans les académies ont été les 2 Coordonnateurs académiques, eux-mêmes en relation les 8 IEF superviseurs (un par département) et les 20 tuteurs (10 par académie).

Tout ceci a fonctionné avec une efficacité certaine, même si les évaluateurs ont regretté que les étapes de gestion et de pilotage n'aient pas été documentées par des comptes rendus systématiques.

La Responsable pays IFADEM ont suivi attentivement le déroulement de l'initiative au Sénégal, et se sont déplacés à plusieurs reprises depuis la France.

Certains aspects du déroulement ont été impactés par des divergences de points de vue entre deux directions ministérielles, la DFC et la DEXCO, concernant la nature des épreuves de certification finale, et les droits à accorder aux lauréats. Ce point a nécessité plusieurs ateliers de concertation, a pris beaucoup de temps, et retardé l'examen final puis la promulgation des résultats, avec des conséquences pour les bénéficiaires.

1.3.4. Les productions et le fonctionnement de la formation d'IFADEM

Les académies de Fatick et de Kaolack ont été choisies suite à une étude de la DFC, pour diagnostiquer les zones il y avait le plus d'instituteurs adjoints à former.

Les besoins des enseignants ont principalement été identifiés à partir des visites de classe et des rapports d'inspection, ainsi que grâce à un diagnostic de la situation de la Formation initiale et de la Formation continue effectué en prélude à l'atelier de co-construction du dispositif IFADEM au Sénégal. Une comparaison a aussi été effectuée avec les thématiques des autres pays ayant déjà bénéficié d'IFADEM, en élargissant en fonction des besoins plus spécifiques au Sénégal : notamment le Développement durable, pour lequel les enseignants éprouvaient des difficultés ; d'autres difficultés avaient également été identifiées pour la compréhension des énoncés de mathématiques, en raison du niveau de français des IA.

Les équipes de concepteurs de contenus IFADEM ont été constituées autour des CRFPE des académies bénéficiaires et des Directions centrales du MEN (notamment la DFC et la DEE), avec l'appui d'une experte linguiste internationale, d'un universitaire sénégalais et de la Doyenne de l'Inspection générale. L'identification des besoins et la sélection des concepteurs étaient déjà achevées lors de la prise de service de l'experte internationale.

Un premier atelier de conception des livrets s'est tenu en mars 2015, et a réuni l'ensemble des concepteurs pour élaborer le livret n°1, de façon à garantir une approche commune (incluant un canevas et une charte rédactionnelle). Cinq autres ateliers se sont déroulés d'avril à novembre 2015, en confiant la rédaction des livrets n°2 à n°7 à des équipes de 2 ou 3 concepteurs chacun, sous la supervision de l'experte internationale et de l'universitaire. Le groupe de travail a choisi les intitulés des livrets, et la numérotation pour alterner les modules « difficiles » ou « volumineux » avec ceux d'un abord plus facile pour les bénéficiaires.

Ces équipes ont initialement élaboré six livrets pédagogiques (dont un double), nombre ultérieurement porté à sept :

- « Bien maîtriser les outils de la langue pour mieux enseigner en français » (livret 1) ;
- « Eduquer au Développement durable pour installer des comportements responsables » (livret 2) ;
- « Conduire correctement une démarche scientifique pour une initiation scientifique et technologique réussie » (livret 3) ;
- « Développer la communication écrite en français chez l'élève » (livret 4) ;
- « Bien utiliser le français et le matériel didactique pour mieux enseigner les mathématiques » (livret en deux parties, 5.1 et 5.2).
- « Développer la compréhension et la production orales en français chez l'élève » (livret 6) ;
- « Développer ses connaissances en législation / déontologie, en analyse de travaux d'enfant et en critique de cahiers pour mieux mener son métier d'enseignant » (livret 7).

Certains thèmes un temps envisagés n'ont finalement pas été retenus. A la date de la mission d'évaluation, le livret n° 7 n'était pas encore disponible sous forme papier.

D'abord destinés à être édités sous forme papier, ces livrets ont été adaptés et enrichis (vidéos d'illustration, animations) pour devenir des ressources numériques disponibles sur tablette, et en ligne : MOOC hébergés par la plateforme FUN. Ceci grâce à la collaboration d'une équipe de techno-pédagogues du RESAFAD (Réseau africain de formation à distance) et de la DRTS (Division de la radiotélévision scolaire), appuyés par la CIME (Cellule informatique du Ministre de l'Education nationale).

A noter que compte tenu de ces outils numériques, il n'a pas été utile de s'appuyer sur des Centres de ressource informatique localisés dans les académies, contrairement à ce qui s'est fait (avec souvent des difficultés) dans la plupart des autres pays bénéficiaires d'IFADEM.

L'experte internationale et l'universitaire ont apporté leur caution tout au long du processus d'élaboration, faisant preuve d'une grande vigilance depuis le choix des thèmes jusqu'à la

validation scientifique et pédagogique. Une présentation des livrets a été faite aux autorités institutionnelles avant leur mise en œuvre.

Même s'il lui semble que certains livrets sont d'un niveau un peu élevé par rapport à celui de la cible, l'experte internationale est globalement très satisfaite des résultats. Elle estime cependant que pour certains thèmes, les compétences disponibles parmi les concepteurs auraient pu être renforcées davantage.

Globalement les différents acteurs estiment que les contenus sont pertinents, et adaptés au niveau des enseignants. Cependant certains livrets sont plus volumineux ou/et difficiles que d'autres, avec un niveau de langue soutenu, ce qui peut poser problème à certains instituteurs.

1.3.5. Structure et contenu des livrets

a) Structure des livrets

Chacun des livrets est structuré en séquences consacrées à des apports théoriques et à des éléments spécifiquement didactiques, avec un accent particulier sur l'aspect pratique.

Chaque séquence comporte huit rubriques :

- « Ce qu'on a constaté » : expose les insuffisances constatées sur le terrain dans la pratique de classe des enseignants.
- « Objectifs » : fixe les objectifs spécifiques que vise le livret en termes d'amélioration des difficultés relevées.
- « Ce que j'en sais pour commencer » permet à l'enseignant de se positionner c'est-à-dire de mesurer ses connaissances avant la lecture du livret.
- « Ce que je devrais savoir » : est un complément théorique sur des notions dont la connaissance est essentielle pour bien comprendre le thème traité.
- « Ce que je devrais savoir faire » : propose des stratégies qui s'intègrent dans la démarche en vigueur pour expliquer le sens des mots clés, exploiter le sens courant et spécifique des mots et utiliser le matériel didactique pour renforcer les apprentissages.
- « Ce que je devrais savoir faire et faire faire » aide l'enseignant à concevoir des activités pour ses élèves en lui proposant des exemples dont il pourra s'inspirer.
- « Je m'évalue » qui comprend :
 - « Ce que j'ai appris » qui permet à l'enseignant de faire un bilan personnel de l'utilisation du livret.
 - « Ce que j'en sais maintenant » pour permettre à l'enseignant de mesurer le gain obtenu après lecture du livret.
- « Corrigés » propose la correction des tests et activités proposés.

b) Contenu des livrets

Livret 1 : *Bien maîtriser les outils de la langue pour mieux enseigner en français*

La maîtrise d'une langue passe par celle des outils linguistiques. Or, au Sénégal, le déficit de maîtrise de la langue française constitue un obstacle à sa didactique, notamment au niveau élémentaire. C'est ainsi que les élèves aussi bien que les enseignant(e)s ont souvent du mal, sur le plan phonétique, à articuler certains sons ; sur le plan sémantique, à employer proprement des mots et expressions ; et sur le plan syntaxique, à construire des phrases correctes. Ce livret comporte trois séquences.

La séquence « 1. Identifier les difficultés phonétiques et y remédier » met à la disposition de l'enseignant des stratégies pour repérer les difficultés phonétiques des élèves et y apporter des solutions appropriées. L'enseignant sera alors capable d'identifier ses propres difficultés phonétiques et celles des élèves et y remédier, remédier aux erreurs de prononciation des sons du français chez les élèves, les aider à respecter la prosodie (rythme et intonation) spécifique au français en communication orale, et à établir les correspondances graphophonologiques.

La séquence « 2. Enseigner le vocabulaire » offre des ressources pour aider les élèves à acquérir un vocabulaire net et précis. L'enseignant saura décomposer un mot (formation des mots), établir des relations entre les mots, faire la différence entre le champ sémantique et le champ lexical, préparer la leçon de vocabulaire. Ses élèves sauront utiliser un dictionnaire, et employer le mot juste dans des situations de communication diverses.

La séquence « 3. Enseigner la grammaire » permet à l'enseignant de distinguer la grammaire de phrase de la grammaire de texte, de mieux s'approprier les mécanismes de fonctionnement de la langue française, de mettre en œuvre correctement une séquence d'enseignement / apprentissage en grammaire, et d'amener ses élèves à prendre conscience de la syntaxe, de la morphologie et des interférences relatives à la langue française pour bien communiquer à l'oral et à l'écrit.

Livret 2 : *Éduquer au développement durable pour installer des comportements responsables*

La première séquence est intitulée « Maîtriser la problématique et les concepts de l'éducation au développement durable ». Il s'agit d'une part, de sensibiliser l'enseignant à la problématique et aux enjeux du développement durable, de l'aider à impulser des comportements écocitoyens à l'école et au sein de la communauté, et de lui permettre d'acquérir des méthodes et démarches pédagogiques adaptées à l'éducation au développement durable. Et d'autre part, d'amener les élèves à adopter des comportements écocitoyens à l'école, transposables à la maison et dans la ville ou le village, et de leur faire acquérir de nouvelles attitudes vis-à-vis de la nature et de l'environnement.

La séquence 2 « Le genre : tenir compte des garçons et des filles à l'école » est centrée sur la dimension du genre et analyse son intégration dans les différents livrets IFADEM de formation, afin d'aider l'enseignant à l'intégrer à son tour dans ses pratiques de classes.

La troisième séquence est constituée de documents annexes destinés à aider à mieux comprendre l'Éducation au développement durable.

Livret 3 : Conduire correctement une démarche scientifique pour une initiation scientifique et technologique réussie

Ce livret vise à amener l'enseignant à employer les concepts adéquats et bien conduire les démarches scientifiques pour mieux réussir la pratique de l'initiation scientifique et technologique à l'école élémentaire.

A la fin de ce livret, l'enseignant sera capable de bien maîtriser certains concepts scientifiques et techniques, et de choisir et de conduire efficacement une démarche scientifique adéquate selon les objectifs de recherche poursuivis.

Ses élèves seront capables de s'approprier correctement les concepts et les démarches utilisés en initiation scientifique et technologique afin de susciter leur intérêt et leur engouement pour l'enseignement des sciences et de la technologie.

Livret 4 : Développer la communication écrite en français chez l'élève

L'objectif général de ce livret est de fournir à l'enseignant des outils didactiques pour développer les performances des élèves en communication écrite.

A la fin de ce livret, l'enseignant sera capable de : s'approprier les contenus pertinents en lecture et en production écrite ; identifier les principales démarches de la lecture et de la production écrite ; distinguer les démarches de la 1^{re} de celles des 2^e et 3^e étapes en lecture et en production écrite ; mettre en œuvre les démarches de la lecture et de la production écrite ; aider ses élèves à lire les différents types de texte, et à produire les différents types de texte en liant la lecture à la production écrite ; développer ses aptitudes à faire écrire (produire) ses élèves dès la première étape.

Ses élèves seront capables de lire et comprendre les différents types de texte, et de produire les différents types de texte.

Livrets 5.1. et 5.2. : Bien utiliser le français et le matériel didactique pour mieux enseigner les mathématiques

Partie 1. : Pour que les élèves s'approprient correctement les énoncés mathématiques, l'enseignant va devoir expliciter les mots ou expressions qui peuvent compromettre la compréhension des élèves, les amener à éviter de confondre le sens courant et le sens mathématique de certains mots, et formuler des énoncés corrects et accessibles aux élèves.

Dans la partie 2., l'enseignant trouvera un ensemble d'informations sur le matériel didactique qu'il utilise quotidiennement dans ses leçons afin d'amener ses élèves à mieux construire les notions mathématiques.

En effet, les nombreuses visites de classes et les tests de niveau montrent que la plupart des enseignants rencontrent beaucoup de difficultés dans l'enseignement de la géométrie. Les enseignants n'utilisent pas toutes les fonctions du matériel : par exemple, ils n'emploient le compas que pour tracer des cercles, alors que c'est le compas et la règle qui doivent être à la base de toute construction géométrique. A cela s'ajoute l'absence ou la mauvaise utilisation du matériel didactique (l'abaque, la bande numérique, les instruments de mesure de longueur, de masse, de capacité, etc.) dans la conduite des leçons de mathématiques.

Suite à cette séquence, l'enseignant saura mieux utiliser le matériel didactique dans sa pratique de classe, et s'approprier les films des constructions géométriques.

Ses élèves sauront utiliser à bon escient les instruments de géométrie, construire des figures géométriques rigoureusement justes, et utiliser correctement l'abaque, la bande numérique, la piste de jeu et les instruments de mesure de longueur, de masse et de capacité.

Livret 6 : Développer la compréhension et la production orales en français chez l'élève

La séquence 1, « Créer un environnement favorable à la communication orale », vise à la fois à donner à l'enseignant les moyens de gérer plus efficacement cet environnement, et à ce qu'il se sente plus à l'aise quand il enseigne la communication orale, dans une posture autre que la posture magistrale.

Après avoir suivi cette séquence, il sera capable de faire participer ses élèves, créer des activités pour sa classe qui favoriseront la prise de parole spontanée, et favoriser et gérer la communication orale dans la classe, c'est-à-dire les échanges entre lui et ses élèves ou les échanges des élèves entre eux.

A l'issue de la séquence 2, intitulée « De la compréhension orale à l'expression orale », l'enseignant sera capable de fabriquer des documents supports ; discriminer et utiliser divers documents pour conduire une séance de compréhension et/ou d'expression orale ; conduire des activités d'enseignement/apprentissage à partir de supports variés (images, BD, audio ou vidéo), de la compréhension orale à la production orale ; amener ses élèves à découvrir le modèle d'acte de langage contenu dans le support proposé en compréhension orale et les préparer à le reproduire en expression orale ; évaluer la compréhension et l'expression orales de ses élèves.

Livret 7 : Développer ses connaissances en législation/déontologie, en analyse de travaux d'enfants et en critique de cahiers pour mieux mener son métier d'enseignant

Le livret est composé de trois séquences.

Une séquence sur la déontologie et la morale professionnelle permet de mieux comprendre les valeurs et les exigences liées au métier d'enseignant, de manifester quotidiennement une

conscience morale et professionnelle envers les élèves, les collègues et l'ensemble de la communauté, et de résoudre des cas en déontologie/morale professionnelle.

Une séquence sur la législation scolaire permet au maître de mieux s'approprier les textes qui régissent son métier, afin qu'il puisse s'en servir pour agir dans le respect de la loi.

Une séquence sur la critique de cahiers à l'élémentaire et l'analyse de travaux d'enfants au préscolaire.

1.3.6. Formation des formateurs et des cadres

Plusieurs cadres du Ministère ont été formés à la FOAD et à l'ingénierie pédagogique par l'Université de Rouen, selon 5 modules : Conduite de projet et démarche qualité en formation ; Ingénierie de formation hybride ; Professionnalisation des encadrants ; Planification des systèmes éducatifs ; Projet et méthodologie.

Les concepteurs ont bénéficié d'une formation-action dans le cadre de l'élaboration des livrets, accompagnés par une experte linguiste internationale (Mme Annick Englebert) et un universitaire sénégalais (Prof. Moussa Daff).

Tout au long du déroulement de l'initiative, l'équipe « TICE » (RESAFAD, DRTS, CIME) a renforcé les compétences de l'ensemble des acteurs sur les aspects « techno-pédagogiques ».

Une rencontre d'appropriation des outils (tablettes, plateforme numérique) et du contenu des six premiers livrets a été organisée au bénéfice des tuteurs (tous des directeurs d'école) chargés du suivi des IA bénéficiaires. Cette formation des 20 tuteurs a eu lieu (tous ensemble, à Kaolack) du 19 au 23 septembre 2016 ; elle a donc duré 5 jours, dont 2 sur l'utilisation des tablettes et la prise en main de la plateforme numérique, 2 sur l'exercice du tutorat, et le dernier sur la communication. Il y a eu plus tard 3 jours de consolidation, essentiellement « technologique » (dont le maniement de Hangouts). La formation des tuteurs sur les contenus a consisté en une présentation des objectifs et de la structure des livrets, et la remise de fiches techniques de la part des inspecteurs. Pour les organisateurs, la grande qualité des directeurs d'école sélectionnés pour devenir tuteurs ne rendait pas indispensable une formation approfondie, d'autant que les concepteurs et les inspecteurs-superviseurs et les coordonnateurs académiques, qui ont participé à la même formation, se sont tenus à disposition pour répondre à leurs questions.

A noter qu'il s'est écoulé environ 10 mois entre la fin de la conception des livrets et la formation des tuteurs. Ce délai a été nécessaire pour la correction, la mise en forme et l'impression des versions papier, ainsi que la commande, la réception et la configuration des tablettes.

1.3.7. Organisation/suivi de la formation et de l'évaluation des enseignants

Après une courte période (moins d'un mois) d'appropriation du contenu des livrets et des outils numériques par les tuteurs, l'initiative s'est poursuivie avec des rencontres de formation des stagiaires, des mini-regroupements, et le travail individuel.

La mise en ligne des livrets (un par mois) s'est faite dans un ordre tenant compte de la difficulté et du volume de chacun d'eux.

Afin de laisser le maximum d'autonomie aux tuteurs, les coordonnateurs académiques et les concepteurs n'assistaient pas aux regroupements, sauf invitation exceptionnelle.

Le coordonnateur du RESAFAD s'est toujours montré très disponible pour aider à résoudre tout problème technique. Certains enseignants bénéficiaires, à l'aise en informatique, ont pu dans certains cas assister les tuteurs.

Les regroupements ont été un peu plus nombreux que prévu. Les tuteurs, et parfois les inspecteurs, se sont montrés particulièrement dévoués à « leurs » enseignants dès lors qu'il a été connu que la certification finale comporterait une épreuve sur la législation (qui a fait l'objet d'un septième livret plus tardif), ainsi qu'une dissertation psychopédagogique. Des tuteurs ont pris l'initiative d'organiser des séances de révision, et un examen blanc. Il a été signalé un peu d'absentéisme de la part d'enseignants bénéficiaires à certains regroupements, sans que le taux puisse être quantifié (« 2 ou 3 sur 25 » ?), ni expliqué.

La formation elle-même s'est déroulée selon le calendrier prévu, d'octobre 2016 à juillet 2017. L'évaluation certificative a eu lieu le 26 avril 2018, et les résultats en ont été promulgués le 17 avril 2019³. Ces délais ont démotivé les stagiaires, et entre temps certains se sont présentés au CAP classique, et ont souvent réussi grâce à la formation reçue dans le cadre d'IFADEM. Ce qui explique en grande partie qu'environ 10% des bénéficiaires ne se soient pas inscrits pour passer la certification.

Ces retards s'expliquent par des différences d'appréciation entre la DEXCO et la DFC sur la nature des épreuves, qui ont finalement eu lieu sur table et non pas en ligne, et comporté des épreuves non seulement sur le contenu des livrets, mais aussi sur des items « traditionnels » du CAP comme la dissertation psychopédagogique et la législation/déontologie du métier d'enseignant. Ce dernier thème fait d'ailleurs l'objet du livret n°7, élaboré plus tardivement ; les tuteurs et les inspecteurs ont fait leur possible pour préparer leurs stagiaires à ces épreuves supplémentaires, annoncées presque au dernier moment.

1.3.8. L'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM au Sénégal

Le numérique a bien fonctionné, même dans les zones enclavées comme les Iles du Saloum (académie de Fatick). Ceci grâce au fait que les bénéficiaires avaient la possibilité de choisir l'opérateur le mieux adapté à leur zone.

Les TIC ont permis des interactions via la plateforme, de centraliser les rapports mensuels des tuteurs, de proposer des devoirs aux stagiaires, de poser des questions en ligne, et de mener des classes virtuelles tuteur-stagiaires hors regroupements ; il y a eu des devoirs en commun (non notés), avec les réponses visibles de tous. L'utilisation de Google Classroom a été

³ Dates indiquées par l'un des Coordonnateurs académiques.

encouragée la première année, puis rendue obligatoire. L'utilisation de Hangouts a été décevante, car l'application est trop lente. Une visioconférence entre classes de Fatick et de France a eu lieu à l'occasion de la Fête de la Francophonie.

La plateforme Edx est hébergée par FUN (dont le coût est assumé par IFADEM) ; d'autres possibilités ont été testées, mais elles demandaient trop de bande passante. Le SIMEN (ex-CIME) a vocation à héberger tout ce qui se fait au MEN, mais il n'était pas prêt au démarrage d'IFADEM. L'Agence informatique d'Etat (AIE) et l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) ont été consultés.

Les compétences de la DRTS ont été précieuses pour l'enrichissement des contenus (montages, vidéos, animations).

Le choix des tablettes est unanimement considéré comme judicieux, même s'il n'est pas possible de les utiliser avec un vidéoprojecteur. Elles ont été configurées « bridées » pour le temps de la formation, mais peuvent ensuite être réinitialisées pour un usage plus large avec d'autres applications.

Par contre, le modèle choisi pour la phase expérimentale (Asus Zenpad 10' avec clavier détachable, sans housse de protection) a connu quelques pannes, et surtout posé de gros problèmes de casse d'écrans (d'autant que les stagiaires circulent souvent à moto). A Fatick, 30 à 40 tablettes (sur 250 bénéficiaires) auraient été cassées dans les deux premiers mois d'utilisation. Lors du focus group avec 6 enseignants bénéficiaires à Fatick, aucun ne disposait plus de la tablette en état opérationnel (mais une personne en avait racheté une à titre personnel).

Ce problème a été aggravé par la difficulté de trouver des écrans de rechange au Sénégal. Le stock de tablettes initialement destiné à la formation des directeurs d'école a été utilisé en remplacement, et une participation de 40.000 CFA a été demandée aux bénéficiaires pour changer les écrans cassés.

Cette situation a nui à l'utilisation du numérique pour la formation, et les regroupements ont pris d'autant plus d'importance, avec l'utilisation des mails et du téléphone.

A noter que pour la phase de déploiement en cours avec l'APEFE, il a été fait un choix de tablettes plus robustes. Par contre l'opérateur sélectionné (Tigo) a livré les puces tardivement, et pose en outre de gros problèmes de réception, au point que la plateforme Edx n'a pas pu être utilisée pour la première cohorte « APEFE », et que certains bénéficiaires ont changé d'opérateur à leurs frais.

1.3.9. Articulation du projet aux objectifs nationaux

Une réflexion a déjà commencé pour rapprocher IFADEM et FC-DIA, qui intervient déjà dans l'ensemble des académies (dans les CRFPE, avec des livrets – différents – et sans tuteurs) sous la responsabilité de la même Direction (DFC). L'APEFE contribue à ces négociations, et serait favorable à une extension au secondaire. Le déploiement pourrait être envisagé grâce au

Fonds sectoriel (PTF + Etat), avec des économies d'échelle et peut-être une participation des maîtres pour l'achat des tablettes.

Cela supposerait de mieux impliquer dans IFADEM les formateurs des CRFPE, qui d'ailleurs sont intéressés. Plusieurs directeurs actuels de CRFPE sont des anciens d'IFADEM, ce qui constitue un contexte favorable.

Un accompagnement de la Banque Mondiale (qui finance déjà la formation continue des enseignants de collège via le Fonds sectoriel) pourrait être sollicité pour appuyer la stratégie nationale pour la formation continue, cohérente avec IFADEM. Le PAQUET-EF prévoit un schéma national de la formation continue (pour les enseignants et les non enseignants), où l'expertise des « inspecteurs IFADEM » pourrait être valorisée. L'extension au second degré est envisagée.

Les enseignants souhaiteraient un accès libre aux livrets IFADEM, de manière à ce qu'ils puissent être utilisés lors des « Cellules pédagogiques »⁴.

Les enseignants des écoles privées n'ont pas participé à IFADEM. A noter que l'académie de Kaolack est responsable de quelques écoles sénégalaises implantées en Gambie, dont les enseignants n'ont pas non plus été concernés par IFADEM.

Plusieurs projets travaillent ou ont travaillé sur des thématiques proches d'IFADEM au Sénégal, souvent avec les mêmes intervenants :

- PAEBKA (AFD) : Casamance (toutes IEF Ziguinchor et Sédhiou) / auto-formation tutorée, tablettes, regroupements, notamment l'enseignement du français / appuie la rénovation des cellules pédagogiques / s'appuie sur les travaux de OPERA⁵
- ADEM (AFD) : enseignement scientifique dans les collèges des 3 académies de la région de Dakar (méthode La main à la pâte, fascicules, outils de remédiation, pédagogie des grands groupes, mais pas d'utilisation du numérique)
- PADES (PME, AFD) : pourrait financer la démultiplication de PAEBKA et ADEM
- ELAN (IFEF) : Ecole et langue nationale en Afrique
- LPT (USAID) : Lecture pour Tous, usage des langues nationales (CI, CP et CE1) / pas de tablettes mais échanges par téléphone avec les coaches
- PREMS (JICA) : livrets maths et sciences / mêmes concepteurs qu'IFADEM / a pris la suite du PAAME (CI-CE2)
- PROFUTURO (Espagne) : digitalisation des apprentissages ; des écoles ont reçu des mallettes avec des tablettes, un vidéoprojecteur, des ressources incorporées
- SANKORE (France et Grande Bretagne) : ressources pédagogiques, tableaux blancs interactifs (TNI), vidéoprojecteurs

⁴ Prestations co-animées enseignants – directeurs, avec présence obligatoire car incluses dans le service : leçons devant le groupe, suivies d'un débat. L'IEF y est parfois invité, et de toute manière reçoit un compte rendu.

⁵ Observation des pratiques enseignantes en relation avec les apprentissages des élèves, programme de recherche de l'AUF.

1.3.10. La communication autour du projet IFADEM Sénégal

Les syndicats d'enseignants ont été impliqués pour la co-construction.

Pour la phase expérimentale la communication a été contenue, de crainte de susciter des demandes difficiles à satisfaire dans d'autres académies (même si les critères d'éligibilité étaient clairs), et peut-être aussi des réactions dans d'autres administrations. Néanmoins certaines des activités ont été présentées à la télévision aux heures de grande audience ; des ministres, et même le Président, en ont parlé dans les médias. La presse a aussi été saisie, et des plaquettes distribuées.

Du point de vue interne au MEN, IFADEM est bien connue, et suscite même parfois des réserves considérées par certains comme « *des jalousies entre services, et des résistances au changement* ». Mais l'initiative est appréciée des autorités, si on en juge par le nombre de promotions (parfois très importantes) dont ont bénéficié des acteurs d'IFADEM.

Parmi les PTF par contre, les Responsables de secteur Education interviewés (UNESCO, Chef de file, et AFD), certes récents à leur poste respectif, n'avaient pas du tout entendu parler d'IFADEM Sénégal, qui ne semble pas avoir participé en tant que tel aux réunions de concertation entre bailleurs de l'Education.

II. ANALYSE RETROSPECTIVE

Les objectifs définis dans l'Accord-Cadre relatif à l'expérimentation d'IFADEM au Sénégal ont été globalement atteints. Pour rappel, le projet visait à :

- / Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire déjà en poste en prenant en compte leurs besoins de formation et leur environnement de travail et de vie ;
- / Contribuer à la modernisation des méthodes pédagogiques, des modes d'accès et d'appropriation des savoirs et des savoir-faire nécessaires par l'autoformation assistée par des tuteurs et en recourant aussi aux TIC ;
- / Promouvoir un enseignement de qualité dans un milieu multilingue ;
- / Contribuer à la promotion des instituteurs adjoints au grade d'instituteur ordinaire.

L'analyse des résultats selon les critères internationaux ci-après donne des indications sur l'atteinte des objectifs du projet.

1.1. Pertinence

L'analyse de la pertinence permet d'apprécier le bien-fondé des activités menées et leur cohérence avec les objectifs assignés au projet IFADEM Sénégal et inscrits dans l'accord-cadre signé entre le gouvernement sénégalais et ses partenaires (OIF et l'AUF), sur la base des indicateurs collectés lors de l'évaluation, tout en vérifiant son adéquation avec la politique nationale d'éducation et de formation du pays.

1.1.1. La cohérence d'IFADEM Sénégal par rapport à l'ODD 4

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) vise à soutenir les États dans la définition des stratégies de formation continue des enseignants du primaire, afin d'améliorer les compétences des instituteurs dans l'enseignement du et en français. Ceci à travers la mise en place de pratiques innovantes et l'emploi de nouveaux outils didactiques dans l'enseignement du français, en développant des FOAD qui intègrent les TIC et fortement ancrées dans les contextes administratifs et académiques de chaque pays bénéficiaire. Cette initiative est pertinente à plusieurs égards.

L'IFADEM s'inscrit dans un contexte international marqué par des engagements forts en faveur de l'éducation pour tous. Elle est pertinente au regard des engagements dont le Sénégal est partie prenante, notamment l'Agenda 2030, dont l'ODD 4 a été réaffirmé lors du Forum mondial sur l'Éducation (déclaration d'Incheon, mai 2015) : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », et en particulier la cible 4.1 : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile et pertinent ». Elle est également pertinente au regard de la cible 4.C : « D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la

coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement (...) ».

1.1.2. La cohérence d'IFADEM par rapport à la politique sectorielle sur l'éducation

L'IFADEM est pertinente au regard des politiques et stratégies nationales de l'éducation au Sénégal.

La Lettre de Politique générale pour le secteur de l'Éducation et la Formation (janvier 2013) cite la stratégie de croissance accélérée de l'économie sénégalaise, qui repose notamment sur les TIC, et considère l'Éducation et la Formation des ressources humaines comme des facteurs clés pour promouvoir la compétitivité et l'innovation dans l'économie sénégalaise (p.5).

Le Projet de politique de formation des personnels de l'Éducation (mai 2014) retient trois espaces pour la formation initiale et la formation continue (p.53) : en institution (CRFPE), dans les cellules d'animation pédagogiques, et dans les établissements scolaires ; le recours aux TIC et à la FAD permettant de virtualiser le site et de compenser les problèmes de locaux.

Le Référentiel de formation des élèves maîtres (version 2015) prévoit l'intégration des TIC dans la pratique professionnelle des élèves-maîtres et des professeurs (p.85 et suivantes).

Le Plan de redynamisation de la formation continue (2015-2018) indique : (chap. 5.1., p. 8) : *« Les encadreurs devront être formés dans la production de ressources numériques mais aussi de l'utilisation des TIC dans l'accompagnement des enseignants »*. Et aussi (chap. 5.2., p. 9) : *« La formation à distance se fera par la mise en place dans chaque CRFPE d'une plateforme d'accompagnement pédagogique dans laquelle les enseignants trouveront des ressources pédagogiques sous forme de modules .../..., des cours, des ressources pour l'évaluation et la remédiation, des guides méthodologiques, des contenus disciplinaires, des vidéos. .../... Les dispositifs de formation ainsi envisagés s'appuient sur des situations dans lesquelles interviennent l'accompagnement, le compagnonnage, le tutorat »*.

Les méthodes mises en œuvre par IFADEM sont également cohérentes avec le Projet « Ressources numériques pour tous », lancé en mai 2016 dans le cadre du PAQUET 2013-2025, conçu et financé par le MEN au profit des élèves du secondaire et de leurs enseignants : cours en ligne (projetés ou/et sur tablettes) facilitant le travail personnel des élèves en philosophie, mathématiques et sciences physiques, travail individuel et entre pairs, forums d'échanges.

Le fait que de très nombreux acteurs institutionnels d'IFADEM aient été ensuite promus à des postes supérieurs (Inspecteur d'académie, directeur de CRFPE, Doyenne de l'Inspection générale, Secrétaire générale du MEN) montre l'intérêt des plus hautes autorités pour les méthodes développées et sa reconnaissance des compétences développées.

1.1.3. Le dispositif IFADEM comme une réponse aux besoins des instituteurs adjoints

Assurer un enseignement de qualité passe nécessairement par une bonne qualification des enseignants. Selon le rapport de l'Éducation Pour Tous (UNESCO, 2014), parmi les multiples défis à l'obtention des résultats satisfaisants au primaire, le besoin de formation continue des

enseignants apparaît au deuxième des quatre axes du rapport : recruter de meilleurs candidats, bien former les enseignants avant et pendant leur carrière, offrir des incitatifs pour attirer des enseignants en zones défavorisées et améliorer les conditions de travail.

En outre, la phase expérimentale d'IFADEM cible les instituteurs adjoints dans des académies où les besoins sont les plus criants⁶.

Au regard d'un des objectifs majeurs d'IFADEM au Sénégal, qui est de « *rendre plus attractive la formation continue en contribuant entre autres à promouvoir les instituteurs adjoints au grade d'instituteurs ordinaires* », la formation représente une volonté de diminuer le nombre d'enseignants non-formés et d'améliorer la qualité de l'enseignement au Sénégal.

1.1.4. Les avantages du mode hybride de formation (distance et présentiel) basé sur un dispositif d'autoformation tutorée

IFADEM fait appel aux technologies de l'information et de la communication. L'autoformation assistée par des tuteurs est le principe pédagogique retenu pour l'initiative. Cette approche est pertinente à plusieurs titres. Sa particularité réside dans l'alternance des situations d'apprentissage et des ressources pédagogiques proposées. Elle offre un dispositif souple et permet de s'adapter aux besoins de l'apprenant. Ce dernier se forme à son rythme, en fonction de ses besoins et de ses disponibilités, ce qui est particulièrement pertinent à une époque où la formation se décline tout le long de la vie.

La valeur ajoutée des livrets par rapport à la pertinence du modèle IFADEM consiste en l'acquisition de savoirs renforcés en termes de pédagogie. Si certains enseignants dits « non-ifadémiens » ne se sont pas beaucoup intéressés à la formation de leurs collègues bénéficiaires du projet (« nous avons déjà le CAP »), d'autres par contre ont beaucoup appris de leur part et en empruntant les livrets.

1.2. Efficacité

L'atteinte des objectifs du projet et son taux de réalisation en lien avec la programmation de départ et la réalisation effective se trouvent au cœur de l'analyse de l'efficacité pour voir ensuite si les effets désirés se sont produits.

1.2.1. Analyse de la gouvernance

Au niveau du Secrétariat exécutif, le SE lui-même (surtout pour résoudre les difficultés politiques) et la coordonnatrice des concepteurs (pour tout ce qui est opérationnel) ont beaucoup travaillé, avec une grande efficacité, mais la plupart du temps en traitant directement avec les coordonnateurs académiques, en évitant donc le formalisme des

⁶ Selon le rapport de mission relatif à l'atelier de co-construction, suite à une étude de la DFC les critères pour déterminer les académies concernées par la phase expérimentale ont été le nombre d'instituteurs adjoints, la présence d'un CRFPE fonctionnel, et les résultats aux examens nationaux.

Comités académiques. Il en est de même pour l'importante activité de l'équipe de techno pédagogues (RESAFAD, etc.).

Certes il n'est pas aisé de réunir un Comité national composé de 30 membres, incluant les directeurs centraux, dont l'agenda est d'ordinaire très chargé.

Les plus hautes autorités ont surveillé la cohérence de l'arrêté relatif à la certification des bénéficiaires d'IFADEM avec le cadre d'évaluation des enseignants au Sénégal. Cependant le CN, sous la présidence du Ministre, aurait été le lieu pour aborder de façon anticipée et sans doute résoudre plus rapidement des difficultés telles que les différences d'appréciation entre Directions ministérielles sur la nature des épreuves et le but de la certification, ce qui a entraîné des délais importants d'abord entre la fin de la formation et la tenue des épreuves, puis entre ces épreuves et la divulgation des résultats.

En conclusion, le respect des instances de gouvernance prévues par l'accord cadre n'a pas été un point fort de la phase expérimentale d'IFADEM au Sénégal, même si le pilotage essentiellement « direct » (même s'il n'exclut pas une certaine concertation avec les structures déconcentrées en cas de difficultés), a donné des résultats sur le terrain, comme on le verra ci-dessous.

1.2.2. Analyse des activités

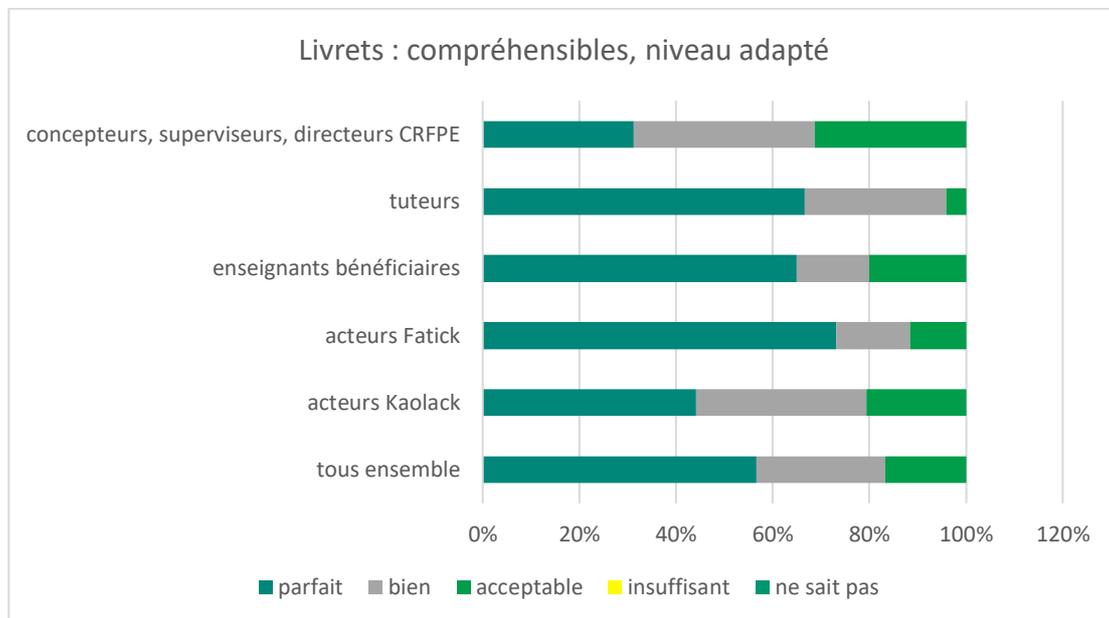
a) Conception des modules de formation

La conception des livrets a été menée de façon professionnelle, avec une équipe très motivée. Malgré une formation brève à l'utilisation des livrets, les tuteurs ne semblent pas avoir éprouvé de difficulté majeure pour les assimiler puis accompagner les stagiaires.

C'est ce qui ressort de l'enquête, même s'il convient d'en relativiser les résultats compte tenu du nombre assez modeste de personnes interrogées.

Sur les seules questions de la clarté et de l'adaptation du niveau des livrets, les acteurs de terrain estiment globalement que les livrets sont « parfaits » à 57%, « bons » à 27% et « acceptables » à 17% :

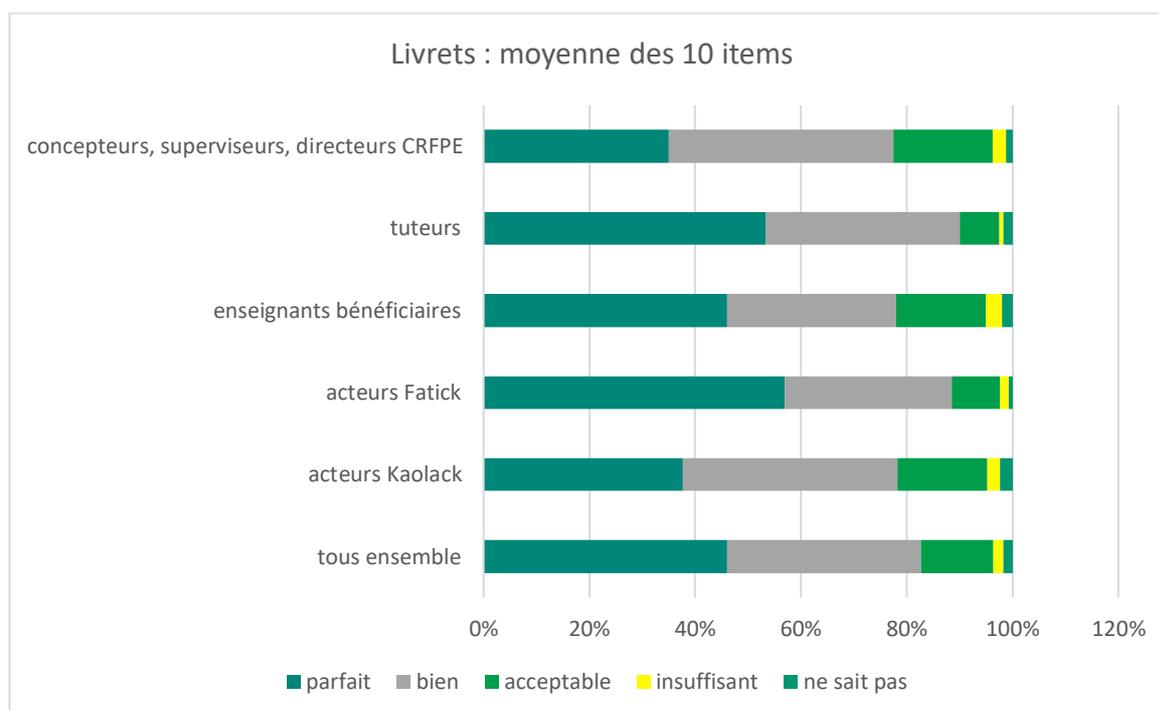
Livrets de formation : compréhensibles, niveau adapté						
Moyenne de 2 items	Nombre	Parfait	Bien	Acceptable	Insuffisant	Ne sait pas
Tous ensemble	30	57%	27%	17%	0%	0%
Acteurs Kaolack	17	44%	35%	21%	0%	0%
Acteurs Fatick	13	73%	15%	12%	0%	0%
Enseignants bénéficiaires	10	65%	15%	20%	0%	0%
Tuteurs	12	67%	29%	4%	0%	0%
Concepteurs, superviseurs, directeurs CRFPE	8	31%	38%	31%	0%	0%



Notons toutefois : 1/ une différence entre les réponses provenant respectivement des académies de Fatick et de Kaolack, ces dernières étant moins favorables ; et 2/ que les enseignants bénéficiaires et surtout les tuteurs sont plus enthousiastes que les concepteurs et inspecteurs-superviseurs.

Les mêmes tendances se retrouvent si on s'intéresse maintenant à l'ensemble des réponses aux 10 questions posées à propos des livrets (on trouvera en Annexe 3 l'ensemble des réponses à chacune des questions posées) :

Livrets de formation						
Moyenne de 10 items	Nombre	Parfait	Bien	Acceptable	Insuffisant	Ne sait pas
Tous ensemble	30	46%	37%	14%	2%	2%
Acteurs Kaolack	17	38%	41%	17%	2%	2%
Acteurs Fatick	13	57%	32%	9%	2%	1%
Enseignants bénéficiaires	10	46%	32%	17%	3%	2%
Tuteurs	12	53%	37%	8%	1%	2%
Concepteurs, superviseurs, directeurs CRFPE	8	35%	43%	19%	3%	1%



C'est la réponse « parfait » qui est majoritaire (46%), suivie de « bien » (37%), avec une certaine proportion de « acceptable » (14%). Pour l'ensemble des acteurs de terrain, Kaolack se montre plus réservé que Fatick, avec un total de réponses « parfait » de respectivement 38% et 57%. Ce qui est cohérent avec les différences de résultats lors de l'évaluation finale.

Les personnes interrogées estiment généralement que les livrets sont plutôt volumineux, et que certains sont plus difficiles que d'autres (notamment le n°1, et dans une moindre mesure le n°3). A la question de savoir quels sont les domaines où les livrets sont les plus « utiles », les mathématiques sont très souvent citées, suivies du français.

La structure des livrets, comportant des « pré-tests » d’auto évaluation avant étude, puis des tests de vérification en fin de parcours, est unanimement appréciée.

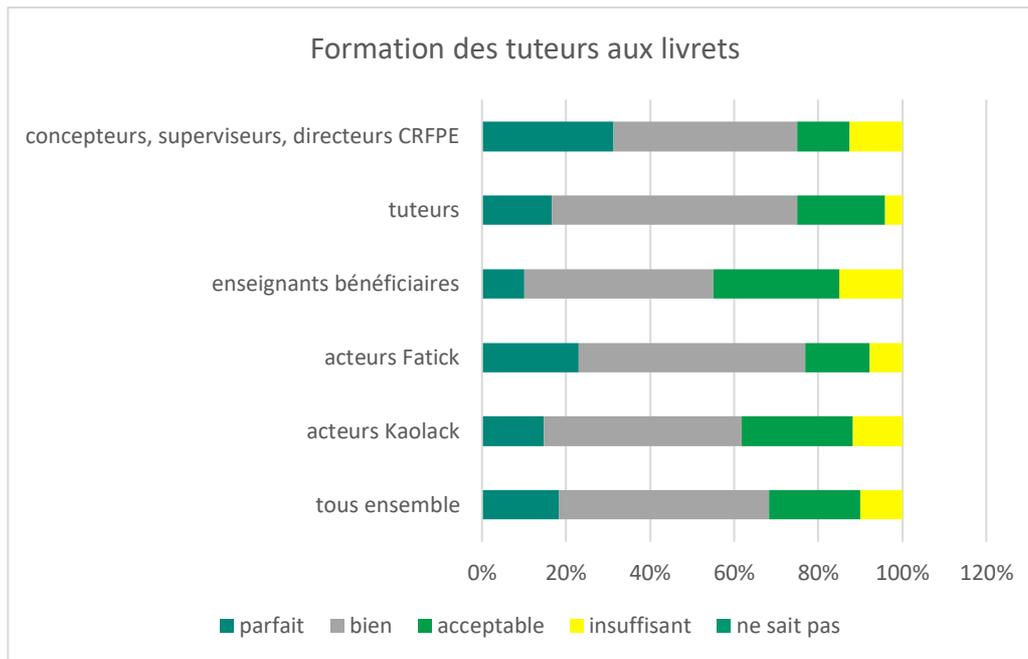
Globalement, toutes ces réponses permettent d’affirmer que la conception et l’utilisation des livrets a été efficace.

b) Les formations des acteurs et la formation des bénéficiaires

La formation des tuteurs a duré 5 jours plus 3 jours, essentiellement sur les aspects « technologiques ». A part une présentation des objectifs et de la structure des livrets, il n’y a donc pratiquement pas eu de formation des tuteurs sur les contenus. Pour les organisateurs, la grande qualité des directeurs d’école sélectionnés pour devenir tuteurs ne rendait pas une telle formation indispensable, d’autant que les concepteurs et les inspecteurs-superviseurs se sont tenus à disposition pour répondre à leurs questions à distance.

Sur les points de la durée et de l’efficacité de la formation des tuteurs, les résultats de l’enquête de terrain donnent 18% pour la réponse « parfait », 50% pour « bien », 22% pour « acceptable », et 10% pour « insuffisant » (ces items sont donc un peu moins bien perçus que les autres).

Livrets de formation : formation des tuteurs aux livrets						
Moyenne de 2 items	Nombre	Parfait	Bien	Acceptable	Insuffisant	Ne sait pas
Tous ensemble	30	18%	50%	22%	10%	0%
Acteurs Kaolack	17	15%	47%	26%	12%	0%
Acteurs Fatick	13	23%	54%	15%	8%	0%
Enseignants bénéficiaires	10	10%	45%	30%	15%	0%
Tuteurs	12	17%	58%	21%	4%	0%
Concepteurs, superviseurs, directeurs CRFPE	8	31%	44%	13%	13%	0%



Les inspecteurs et les directeurs d'écoles non directement impliqués dans la phase expérimentale n'ont reçu aucune formation aux livrets, contrairement à ce qui était prévu pour les seconds⁷. Une des raisons citées est que beaucoup de tablettes prévues pour eux ont dû être réquisitionnées pour remplacer celles des enseignants bénéficiaires, dont les taux de panne et de casse ont été importants. La crainte de divergences d'appréciation entre le « directeur tuteur » et le « directeur d'école » de l'enseignant a aussi été évoquée. Il en résulte une certaine frustration des directeurs non formés d'enseignants « Ifadem », alors même qu'ils ont vocation à assister parfois à des séquences de cours. Et la formation de tous les directeurs des deux académies concernées était, avec l'utilisation des tablettes, un des points forts et attendus de l'expérimentation au Sénégal.

Une formation de cadres du MEN par l'Université de Rouen à la FOAD et l'ingénierie de formation était prévue dans le budget prévisionnel. Mais aucun renseignement précis à ce sujet n'a pu être fourni à la mission d'expertise.

Une grande partie des enseignants se sont engagés pour cette formation du fait qu'elle est certificative. Cela a été une source de motivation pour eux malgré les difficultés auxquelles beaucoup ont fait face. Les incertitudes sur le type d'épreuves et le délai entre la fin de la formation et les épreuves ont été une source de stress pour les stagiaires. Certains se sont présentés entre temps aux épreuves traditionnelles du CAP.

L'efficacité de la formation des acteurs est donc convenable concernant les tuteurs, non effective pour la formation des directeurs d'école non tuteurs, non documentée pour les cadres du MEN ; la formation des instituteurs adjoints s'est bien déroulée, sauf pour la certification finale qui a été très retardée.

⁷ Cf. le compte rendu de mission de l'atelier de co-construction qui s'est déroulé du 11 au 17 novembre 2014.

c) Le tutorat

L'organisation des regroupements (dates, lieux) a été laissée à l'appréciation des tuteurs, qui ont tenu compte de l'éloignement des bénéficiaires. Ces regroupements se sont déroulés très régulièrement, au rythme de deux par mois (le samedi), sur une période de 9 mois. Parfois plusieurs tuteurs ont convoqué les enseignants dont ils avaient respectivement la charge en un même lieu, disposant du wifi, permettant une concertation entre eux et facilitant la logistique.

Entre les regroupements les enseignants avaient des exercices à réaliser en ligne, que le tuteur corrigeait avant le regroupement suivant, où il y avait une synthèse en commun. Les enseignants pouvaient contacter leur tuteur entre les regroupements.

Par contre, il ne semble pas y avoir eu régulièrement de « forum » en ligne entre tuteurs.

Les tuteurs adressaient des rapports en ligne, ce suivi permettant de s'assurer de l'effectivité des activités de tutorat, et d'apporter si nécessaire des compléments d'explications dans l'étude des livrets.

Les tuteurs, et parfois les inspecteurs, se sont montrés particulièrement dévoués à « leurs » enseignants dès lors qu'il a été connu que la certification finale comporterait une épreuve sur la législation (qui a fait l'objet d'un septième livret plus tardif), ainsi qu'une dissertation psychopédagogique.

Il a été signalé un certain absentéisme des enseignants bénéficiaires aux regroupements, sans que le taux puisse être quantifié ni expliqué.

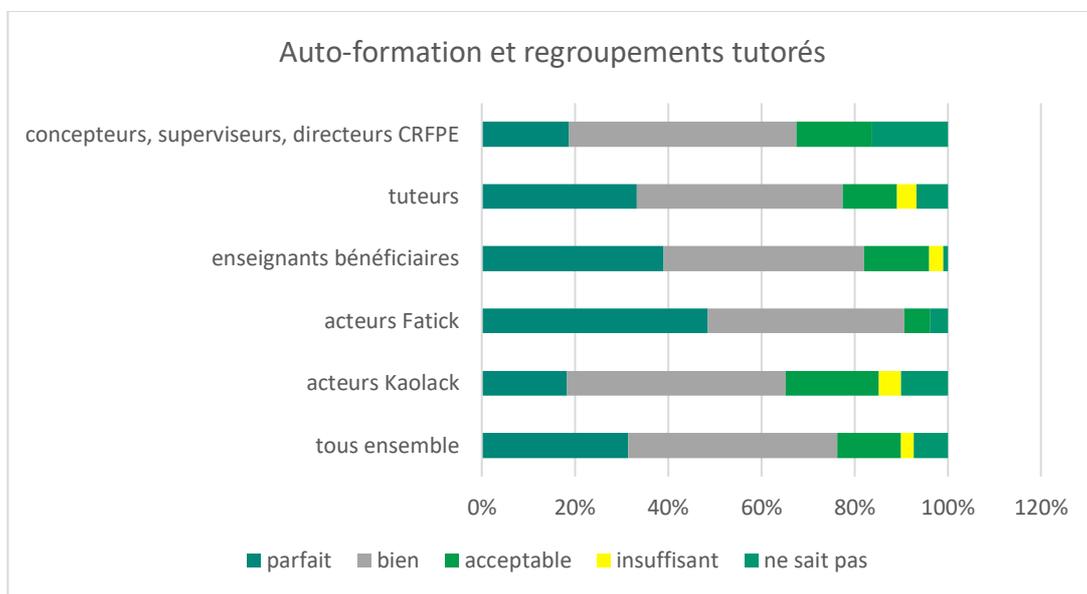
Le tutorat a été exercé de façon efficace et dévouée, les tuteurs n'hésitant pas à aller au-delà de leur mission principale.

d) Le travail en autonomie par les enseignants sur les contenus des livrets

Au cours du déroulement de leur formation, les enseignants sont invités à travailler sur les livrets de façon autonome. Avec l'accompagnement offert par les tuteurs qui les ont aidés dans la compréhension des livrets, ils ont progressivement acquis l'autonomie nécessaire leur permettant d'en maîtriser les contenus.

Voici une synthèse des réponses à 10 questions posées aux différents acteurs de terrain au sujet de l'auto-formation et des regroupements tutorés (on trouvera en Annexe 3 le tableau complet avec les réponses à chacun des 10 items) :

Auto-formation et regroupements tutorés						
Moyenne de 10 items	Nombre	Parfait	Bien	Acceptable	Insuffisant	Ne sait pas
Tous ensemble	30	31%	45%	14%	3%	7%
Acteurs Kaolack	17	18%	47%	20%	5%	10%
Acteurs Fatick	13	48%	42%	5%	0%	4%
Enseignants bénéficiaires	10	39%	43%	14%	3%	1%
Tuteurs	12	33%	44%	12%	4%	7%
Concepteurs, superviseurs, directeurs CRFPE	8	19%	49%	16%	0%	16%



C'est la réponse « bien » qui est majoritaire (45%), suivie de « parfait » (31%), avec une certaine proportion de « acceptable » (14%). **Ces résultats permettent de dire que le dispositif d'auto-formation tutorée utilisant les livrets a été efficace.** On remarque cependant à nouveau un niveau de satisfaction supérieur à Fatick qu'à Kaolack (le total des réponses « parfait » et « bien » est respectivement de 90% et de 65%), et que les enseignants et les tuteurs semblent plus satisfaits que les concepteurs et superviseurs.

Ceci est confirmé par la réussite à 85 % aux épreuves de certification des instituteurs adjoints formés, qui sans nul doute doit beaucoup aux nouvelles connaissances et compétences acquises à travers l'exploitation des livrets, lesquels ont essayé de prendre en compte les difficultés d'enseignement et d'apprentissage selon les niveaux définis dans les programmes officiels du primaire.

Comme on l'a vu, 10% des bénéficiaires ne se sont pas présentés aux épreuves de certification, notamment parce que certains avaient entre temps obtenu le CAP traditionnel. En prenant

ces derniers en compte, le taux de réussite attribué à la formation IFADEM aurait donc pu être encore meilleur.

Il faudra cependant analyser les fortes différences de résultats entre les deux académies concernées, alors que les épreuves étaient les mêmes :

Bénéficiaires		Présents		Admis	
Fatick	250	226	90,4%	224	99,1%
Kaolack	250	224	89,6%	160	71,4%
Ensemble	500	450	90,0%	384	85,3%

1.3. Efficience et considération de coût

Analyser l'efficience consiste à mettre en perspective les bénéfices obtenus par rapport aux moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Pour cela, il convient de rappeler les deux effets principaux attendus : l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants formés, et leur sensibilisation à l'usage des TIC.

1.3.1. Écart entre budget exécuté et budget prévisionnel

Comparons tout d'abord le budget exécuté (issu d'une extraction de la base de données de l'AUF) avec le budget prévisionnel (annexé à l'Accord-Cadre signé le 24 novembre 2014) :

Budget prévisionnel (Accord cadre)		Dépenses réelles	
1. Gouvernance et gestion d'Ifadem	25 300 €	24 473 €	97%
Fonctionnement du CN et du SE	3 000 €	NC	NC
Fonctionnement du SE et des CA (petit matériel, consommables, etc.)	1 000 €	NC	NC
Mission de suivi du CCI	10 500 €	13 673 €	130%
Valorisation CNF/CCI	0 €	0 €	
Assistant de projet à mi-temps	10 800 €	10 800 €	100%
2. Conception des contenus didactiques	78 318 €	100 735 €	129%
Rémunération des concepteurs	11 200 €	31 549 €	248%
Coordination des concepteurs	1 500 €		
Missions d'accompagnement expert linguiste	17 750 €	24 876 €	140%
Ateliers de conception de contenus	44 368 €	41 316 €	93%
Correction / Conception graphique des livrets	3 000 €	2 994 €	100%
Conception des contenus audio	500 €	NC	NC
3. Renforcer les capacités nationales d'encadrement	75 036 €	52 853 €	70%
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs aux contenus des livrets	7 379 €	30 072 €	125%
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs au tutorat/FOAD	10 545 €		
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs aux TICE	6 112 €		
Ateliers de formation des cadres du MEN (FOAD, ingénierie de la formation)	21 000 €	11 000 €	52%
Équipement informatique complémentaire	30 000 €	11 781 €	39%
4. Organiser la formation Ifadem	233 783 €	352 383 €	151%
Dotations technologiques individuelles (tablettes)	112 500 €	199 632 €	175%
<i>Contribution des bénéficiaires aux réparations</i>		-2 592 €	
Dotations pédagogiques enseignants, tuteurs, animateurs	18 750 €	22 000 €	106%
Dotations pédagogiques pour les CRFPE	2 000 €		
<i>Intégration pédagogique des TICE</i>		18 281 €	
<i>Frais internet</i>		16 690 €	
Regroupement enseignants	61 483 €	55 958 €	79%
Regroupement directeurs	10 373 €		
Ligne ci-dessus non comptabilisée dans le total	-10 373 €		
Indemnités / honoraires formateurs lors des regroupements	4 800 €		
Mission suivi tuteurs	5 000 €		
Indemnités tutorat	13 500 €	25 645 €	190%

Impression livrets	15 750 €	16 769 €	106%
5. Assurer le suivi-qualité d'Ifadem	50 000 €	NC	0%
Évaluation finale des enseignants	20 000 €	NC	0%
Évaluation finale externe	30 000 €	NC	
6. Communication	5 000 €	4 881 €	98%
Promotion nationale générale (ateliers de sensibilisation, animation de RS)	3 000 €	2 798 €	93%
Lancement regroupements (conf de presse, banderoles, publi-reportages)	2 000 €	2 082 €	104%
SOUS TOTAL	467 437 €	535 325 €	115%
9. Divers et imprévus			
5%	23 372 €		
TOTAL	490 809 €	535 325 €	109%
Moyenne par bénéficiaire	982 €	1 071 €	109%

A noter que généralement seuls les coûts directs sont pris en compte dans de telles études, les coûts indirects (infrastructures, ressources humaines mobilisées, etc.) étant difficiles à estimer. C'est pourquoi, bien que la valorisation de l'utilisation du Centre Numérique Francophone (CNF) de l'AUF à Dakar ait été incluse dans le budget prévisionnel annexé à l'accord cadre, cette ligne (surlignée en bleu) a été ici considérée comme une nulle en prévisionnel comme en dépense.

Les dépenses en italique ont été estimées, en l'absence de documents indiquant leur valeur exacte : la rémunération de l'assistant de projet à sa valeur prévisionnelle ; la formation des cadres du MEN par comparaison avec les dépenses analogues dans d'autres pays. Les dépenses pour l'évaluation finale des enseignants ont vraisemblablement été comptabilisées sur d'autres lignes, elles ne sont donc pas comptées en dépenses sur cette ligne.

Les dépenses réelles sont globalement du même niveau que les prévisions, sauf pour le chapitre « Organiser la formation », au sein duquel les tablettes ont coûté 75% de plus que prévu. Cela inclut les frais engendrés par les nombreuses pannes et casses, qui ont caractérisé cette phase expérimentale ; il faut y ajouter les frais d'accès à Internet et ceux pour la réalisation de la plateforme TICE, qui n'étaient pas clairement identifiés dans le budget prévisionnel.

Nous n'avons pas calculé le « taux d'exécution », qui n'aurait guère de sens puisque la CCI elle-même indique qu'elle avait la possibilité de modifier les montants prévisionnels, plutôt à la hausse concernant le Sénégal, compte tenu de l'importance à ses yeux de l'expérience de l'utilisation de tablettes à grande échelle, dans un pays où les conditions préalables (expérience du numérique, compétences, qualité du réseau, etc.) étaient favorables.

On retiendra que le budget mis en œuvre pour la phase expérimentale IFADEM au Sénégal, d'un montant légèrement supérieur à celui prévu initialement, reste raisonnable compte

tenu de l'expérimentation de l'utilisation des tablettes. D'autant qu'il a été grevé par les multiples pannes et casses d'écrans, en raison du choix des matériels qui peut être considéré comme une « erreur de jeunesse » (ceux adoptés pour la phase suivante ne présentent pas les mêmes faiblesses).

1.3.2. Comparaison avec d'autres pays IFADEM

Comparons maintenant le budget exécuté du Sénégal avec ceux de la phase expérimentale pour d'autres pays ayant bénéficié d'IFADEM :

	Sénégal	Togo	Bénin	Burundi	Madagascar	Haïti
1. Définir le cadre d'IFADEM	0 €	45 830 €	NC	NC	9 500 €	64 100 €
2. Organiser la gouvernance et la gestion	24 473 €	108 294 €	36 800 €	50 100 €	48 800 €	17 500 €
3. Concevoir les contenus didactiques	100 735 €	71 370 €	51 000 €	31 500 €	34 800 €	80 600 €
4. Renforcer les capacités nationales d'encadrement	52 853 €	18 624 €	49 800 €	18 300 €	18 100 €	88 200 €
5. Organiser la formation IFADEM	120 372 €	119 895 €	196 600 €	158 400 €	109 300 €	209 900 €
6. Aménager les infrastructures (ENF/CRFPE)	0 €	25 579 €	102 500 €	95 900 €	53 600 €	132 900 €
7. Assurer le suivi-qualité et étudier l'impact d'IFADEM	NC	74 295 €	NC	NC	7 700 €	11 400 €
8. Assurer la promotion internationale	4 881 €	2 194 €	38 300 €	43 900 €	6 400 €	19 200 €
Mobile learning	232 011 €				49 950 €	
Total	535 325 €	466 081 €	475 000 €	398 100 €	338 150 €	623 800 €
Nombre d'instituteurs bénéficiaires	500	599	557	627	446	420
Coût unitaire total en euros	1 071 €	778 €	853 €	635 €	758 €	1 485 €
PIB par habitant (2018, cf. http://www.populationdata.net)	\$1 522	\$672	\$902	\$275	\$461	\$868
Coût unitaire total en % du PIB/t (selon valeurs 2018)	83%	136%	111%	272%	193%	201%

Le Sénégal présente avec Madagascar le point commun d'avoir mené une expérience de grande ampleur pour l'introduction des TIC (tablettes au Sénégal, smartphones à Madagascar), ce qui accroît nécessairement le budget. Pour cette raison, le budget de Madagascar présente une ligne « mobile learning ». Afin de pouvoir comparer avec le budget du Sénégal, qui ne prévoyait pas cette distinction, les dépenses relatives aux tablettes, à la plateforme numérique et aux frais Internet ont ici été détachés de la ligne « Organiser la formation Ifadem » où ils se trouvaient dans le budget initial.

Il convient de prendre ces comparaisons avec précautions. En effet, les montants indiqués ont été mis en œuvre entre 2014/2015 et 2017 pour le Sénégal et le Togo, et environ 5 ans

auparavant pour les autres pays : entre temps, le pouvoir d'achat de l'euro s'est déprécié d'environ 3%, et le PIB augmente différemment d'un pays à l'autre (en 2018 par exemple : 6,8% pour le Sénégal et le Bénin, 5,2% pour Madagascar, 4,9% pour le Togo, 1,6% pour Haïti et le Burundi).

Nous retiendrons qu'en valeur absolue, le coût unitaire par enseignant formé a été inférieur de 25% à celui d'Haïti, mais supérieur de 50% à la moyenne de ceux des 4 autres pays comparés⁸. Cependant, le Sénégal est le moins disant rapporté au PIB par habitant, juste avant le Bénin.

Il semble cependant plus intéressant de comparer la part des investissements et du fonctionnement pour chacun des pays :

	Sénégal		Togo		Bénin		Burundi		Madagascar		Haïti	
Définition du cadre (ligne 1)	0 €	0%	45 830 €	10%	NC		NC		9 500 €	3%	64 100 €	10%
Investissements (lignes 3, 4 et 6)	153 588 €	29%	115 572 €	25%	203 300 €	43%	145 700 €	37%	106 500 €	31%	301 700 €	48%
Fonctionnement (lignes 2, 5, 7, et 8)	149 726 €	28%	304 679 €	65%	271 700 €	57%	252 400 €	63%	172 200 €	51%	258 000 €	41%
Mobile learning (ligne 9)	232 011 €	43%							49 950 €	15%		
Total	535 325 €	100%	466 081 €	100%	475 000 €	100%	398 100 €	100%	338 150 €	100%	623 800 €	100%

La "Définition du cadre" a été isolée (mais on considère généralement qu'elle se rapproche plutôt des investissements). Le "Mobile learning" du Sénégal et de Madagascar, proche des frais de fonctionnement, est également compté à part.

On constate que la part des investissements est plus basse au Sénégal ; ce qui s'explique par le fait que dans ce pays il s'agit essentiellement de la production des livrets, alors que dans les autres il y a eu des investissements dans des Centres de ressources, devenus inutiles au Sénégal compte tenu des tablettes.

Les frais de fonctionnement à proprement parler sont les plus raisonnables au Sénégal. En ajoutant ceux du « Mobile learning », ils deviennent les plus élevés parmi les pays comparés. On pourrait considérer que l'achat des tablettes constitue au moins en partie de l'investissement, mais ce n'est pas possible concernant la phase expérimentale analysée ici, compte tenu du taux très important de pannes et de casse : actuellement, une proportion significative des machines est devenue hors d'usage.

⁸ Cette moyenne est de 756 €.

On retiendra que dans le budget mis en œuvre pour la phase expérimentale IFADEM au Sénégal, la part des investissements et des frais de fonctionnement de base sont comparables avec ceux des autres pays. C'est l'achat, la maintenance et l'utilisation des tablettes qui augmente le budget total, ce qui serait normal si une proportion non négligeable de ces matériels n'était pas maintenant hors d'usage.

1.3.3. Bilan de l'efficacité d'IFADEM

On peut affirmer que le projet IFADEM Sénégal a été globalement efficace, puisque :

- Même si son coût global par enseignant formé se situe dans la fourchette haute par rapport à d'autres pays IFADEM, la situation est particulière compte tenu de l'expérimentation des tablettes, et ce coût reste néanmoins raisonnable rapporté au PIB par habitant.
- Par ailleurs, l'objectif principal de l'amélioration des compétences professionnelles de ces enseignants est atteint, si on se réfère au taux de réussite de 85% à l'examen de certification final, et à l'image positive d'IFADEM parmi les personnels non bénéficiaires (enseignants, directeurs d'école, cadres centraux).
- Grâce à l'utilisation des TIC, l'aspect "à distance" constitué par le travail individuel sur les livrets a été mieux mis en œuvre que dans d'autres pays (dans lesquels la plupart des stagiaires se contentent du travail avec les tuteurs lors des regroupements).

En conclusion, cette phase expérimentale d'IFADEM Sénégal présente tout à la fois des résultats très encourageants (livrets de bonne qualité, utilisation efficace des tablettes, investissement humain important), et des marges d'améliorations (choix et gestion des matériels), indispensables dans une perspective de déploiement puis de généralisation mais d'ores et déjà prises en compte pour le déploiement en cours.

1.4. Durabilité

Il s'agit ici de la capacité du projet à continuer à produire ses effets après la fin des interventions sur le terrain, puis après la fin des contributions du partenaire financier. On se trouve ici dans un cas particulier, puisqu'avant même l'évaluation de la phase expérimentale les autorités sénégalaises ont su trouver l'appui de l'APEFE pour mener un premier déploiement concernant un nombre de bénéficiaires trois fois plus important, ce qui devrait permettre de consolider le système avant d'envisager la généralisation proprement dite.

1.4.1. Par rapport aux supports de formation

Les livrets constituent aujourd'hui un des acquis majeurs pour le système éducatif sénégalais. Ils renforcent ainsi les outils de la formation continue au Sénégal. L'extension de cette initiative permettra sur le long terme de pallier les difficultés de formation des enseignants et de relever le défi de la qualité de l'enseignement. Le fait que les premiers livrets fassent déjà l'objet de réflexions pour leur amélioration, et que des livrets complémentaires soient envisagés, est un point très positif.

1.4.2. Par rapport aux acquis de formation des différents acteurs et bénéficiaires

Les acquis de la formation des stagiaires sont reconnus par eux-mêmes, par leurs collègues et directeurs, et par les inspecteurs. Il en résulte des attentes de la part des enseignants non bénéficiaires, de même que de celle des encadrants (directeurs, inspecteurs) non concernés jusqu'à présent. La méthode IFADEM a fait ses preuves, et l'utilisation des tablettes en a augmenté l'efficacité et l'attractivité. La formation de 1 500 instituteurs adjoints supplémentaires, avec une extension à l'académie de Kaffrine, est un début de réponse. Comme on le verra dans la partie « Prospective », le nombre d'instituteurs exerçant dans l'élémentaire public et ne possédant que le CEAP est d'environ 14 000 dans l'ensemble des académies du Sénégal⁹, complétés par 1 500 IA dans le préscolaire. Mais il faut tenir compte des 500 qui ont été formés lors de la phase expérimentale IFADEM, et surtout des 1 500 supplémentaires grâce au déploiement en cours avec l'APEFE. La situation des bénéficiaires de la formation FC-DIA, mise en œuvre depuis 2012 dans l'ensemble des académies, reste à analyser.

Par ailleurs, même si le choix a été fait de commencer par les instituteurs adjoints, la méthode IFADEM a vocation à inspirer toute la formation continue, tant dans l'enseignement secondaire qu'élémentaire.

1.4.3. Par rapport aux outils informatiques

Les outils informatiques ont été particulièrement bien exploités dans cette phase expérimentale, avec l'utilisation des tablettes et de la plateforme numérique qui ont enrichi et amélioré l'efficacité des livrets.

Le budget indique l'achat de 750 tablettes, qui ont été affectées aux 500 instituteurs adjoints bénéficiaires, aux 20 tuteurs, 8 superviseurs, 2 coordonnateurs académiques, 13 concepteurs de livrets, les directeurs des services centraux engagés dans la formation, etc. Les autres étaient destinées aux directeurs d'écoles des stagiaires.

Le point noir est constitué par le très important taux de panne et surtout de casse. Quelques tablettes dont la batterie avait été endommagée par des surtensions ont été échangées par le fournisseur ; de même pour une vingtaine de tablettes dont le port de la puce téléphonique

⁹ Effectifs calculés à partir des données du Rapport National 2018.

avait été endommagé par l'utilisateur¹⁰. Le plus gros problème a été celui des écrans cassés, dont la réparation s'est avérée impossible à un coût raisonnable, les pièces n'étant pas disponibles au Sénégal. Compte tenu de la proposition d'un réparateur de changer les écrans pour 90 000 CFA, les bénéficiaires concernés ont été invités à contribuer à hauteur de 40 000 CFA, suite à quoi il leur a été immédiatement remis une tablette neuve prise sur le stock initialement destiné aux directeurs d'école. Il y a eu 64 échanges de ce type avant qu'il s'avère qu'en fait le fournisseur ne disposait pas du bon type d'écran. Le RESAFAD stocke donc actuellement plusieurs dizaines de tablettes non réparables, et aussi encore quelques machines neuves. La proportion d'utilisateurs dont la tablette est actuellement endommagée¹¹ n'est pas connue précisément, mais elle est significative.

Le critère de durabilité par rapport à ces outils n'est donc pas favorable. Il faut cependant le nuancer, car les bénéficiaires ne perdront que progressivement la technicité acquise ; encore faudrait-il qu'ils aient les moyens d'acquérir une nouvelle tablette.

1.4.4. Par rapport au transfert de connaissances

L'IFADEM a mobilisé une expertise internationale pour accompagner sa mise en œuvre. Ce schéma organisationnel et les occasions de partage d'expériences ont permis, dans une certaine mesure, un transfert de compétences. L'environnement de travail instauré, les formations, les réunions de coordination, etc. ont contribué à ce transfert d'expertise.

1.5. Impact : appropriation et éléments qualitatifs

Ce critère d'évaluation permet de décrire les effets ou les retombées positifs et négatifs à plus ou moins long terme d'un projet, qu'ils soient prévus ou non. Ils sont plus ou moins liés aux objectifs du projet. L'impact du projet IFADEM va au-delà des effets positifs induits par la mise en œuvre et présente des preuves d'appropriation et des éléments qualitatifs durables sur le système éducatif sénégalais en termes de compétences professionnelles renforcées des enseignants en cours d'emploi et des apprentissages améliorés chez les élèves.

¹⁰ Bien que ces pannes ne soient en principe pas couvertes par la garantie.

¹¹ En général, c'est la fonction « tactile » de l'écran qui pose problème, la tablette peut fonctionner avec une souris externe ; c'est cette solution qui est préconisée par RESAFAD.

1.5.1. Analyse suivant certains critères transversaux

a) La parité entre femmes et hommes enseignants

500 instituteurs adjoints ont bénéficié de la formation IFADEM. Parmi eux, 453 se sont inscrits à l'examen de certification final, et 450 se sont présentés : 226 à Fatick et 224 à Kaolack, dont respectivement 87 et 119 femmes, soit 38,5% à Fatick et 53,1% à Kaolack.

	Présents			Admis			Taux d'admis		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Fatick	87	139	226	86	138	224	98,9%	99,3%	99,1%
	38,5%	61,5%	100,0%						
Kaolack	119	105	224	72	88	160	60,5%	83,8%	71,4%
	53,1%	46,9%	100,0%						
Ensemble	206	244	450	158	226	384	76,7%	92,6%	85,3%
	45,8%	54,2%	100,0%						

Ces taux de parité sont à rapprocher des statistiques générales¹² : dans l'académie de Fatick, 26,1% des instituteurs sont des femmes, mais elles représentent 42,5% des enseignants possédant le CEAP. Dans l'académie de Kaolack, les résultats sont de respectivement 27,5% et 48,8%.

Globalement, la proportion de femmes ayant bénéficié d'IFADEM correspond donc à peu près à leur répartition dans le groupe cible.

b) L'appropriation selon les indications de la Déclaration de Paris

La « Déclaration de Paris » (2005), complétée par le « Programme d'action d'Accra » (2008), met en avant 5 principes fondamentaux pour rendre l'aide plus efficace, dont l'alignement sur les objectifs nationaux et l'appui sur les systèmes locaux (appropriation), impliquant l'utilisation des procédures nationales pour la mise en œuvre de l'aide. Le contenu des formations a bien été élaboré par les acteurs du pays (accompagnés par des experts internationaux), et une partie du budget d'IFADEM Sénégal a été exécutée localement (organisation des regroupements).

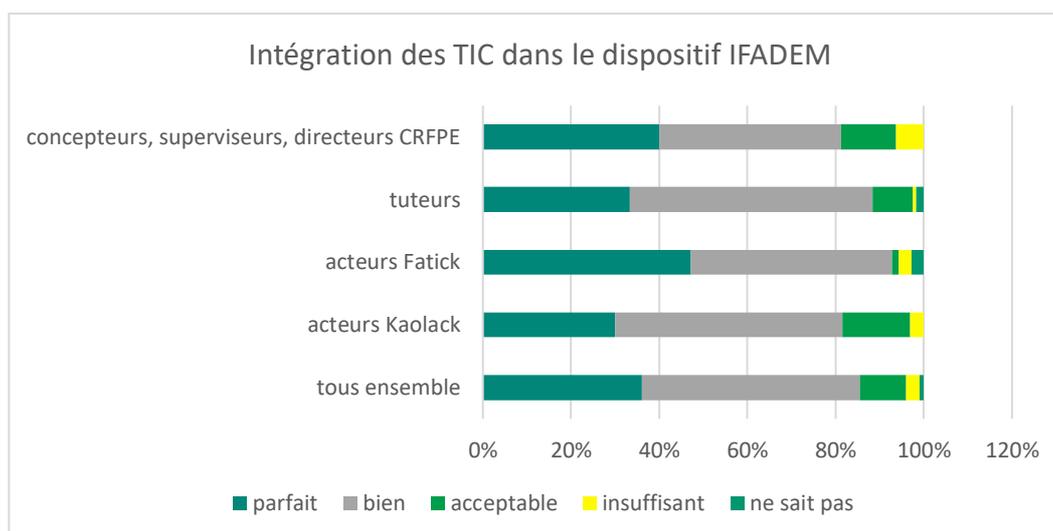
L'implication des acteurs nationaux a été très importante, que ce soit au niveau de la coordination nationale (SE, coordinatrice) ou celui du RESAFAD.

¹² Source : Rapport National 2013.

1.5.2. Appréciation de l'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM

L'une des particularités d'IFADEM, et tout particulièrement au Sénégal, est l'intégration des TIC dans la formation. Les acteurs de terrain se disent satisfaits à ce sujet ; voici la moyenne des réponses à 10 questions posées à ce sujet :

Intégration des TIC dans le dispositif IFADEM					
Moyenne de 10 items	Parfait	Bien	Acceptable	Insuffisant	Ne sait pas
Tous ensemble	36%	50%	11%	3%	1%
Acteurs Kaolack	30%	52%	15%	3%	0%
Acteurs Fatick	47%	46%	1%	3%	3%
Tuteurs	33%	55%	9%	1%	2%
Concepteurs, superviseurs, directeurs CRFPE	40%	41%	13%	6%	0%



C'est la réponse « bien » qui est majoritaire (50%), suivie de « parfait » (36%). Une nouvelle fois, les acteurs de terrain de Kaolack sont moins enthousiastes que ceux de Fatick. Le détail des réponses à chacune des 10 questions posées (cf. Annexe 3) montre que la pertinence du choix du dispositif numérique de formation est plébiscitée, que la motivation de la cible était excellente, de même que l'amélioration de l'environnement d'apprentissage. Les réponses sur la facilité de prise en main et les difficultés techniques font un peu baisser la moyenne.

Même si les petits nombres de personnes interrogées (d'autant que les enseignants n'ont pas été sollicités sur ce sujet) ne permettent pas de tirer des conclusions définitives, on peut affirmer que **l'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM a été un succès.**

1.5.3. Impact positif réel des actions du projet sur les enseignants

Les enseignants bénéficiaires estiment que la formation leur a beaucoup apporté pour la pratique de classe, notamment en mathématiques et en français. Le niveau de langue est un peu soutenu, bien supérieur à celui de FC-DIA (formation gérée par la même DFC et s'adressant au même public des instituteurs adjoints), mais les tuteurs ont bien aidé les stagiaires.

Le fonctionnement de l'initiative IFADEM a renforcé les relations de travail entre les superviseurs (inspecteurs) et les tuteurs (directeurs d'école), les premiers étant de plus en plus dans l'écoute et l'accompagnement. De même, certains enseignants sont spontanément venus chercher de l'aide auprès des inspecteurs.

Les enseignants qui n'ont pas bénéficié d'IFADEM se sentent frustrés, et voudraient au moins disposer des livrets. Les directeurs (non formés) des bénéficiaires sont mal à l'aise par rapport à ces derniers. Les acteurs sont unanimes pour estimer que les directeurs d'école et les inspecteurs non directement impliqués dans IFADEM devraient être formés également, et pour espérer un rapprochement entre FC-DIA et IFADEM. Actuellement, certains IA cherchent à s'inscrire aux deux formations.

La mission a observé 4 cours dans des classes tenues par des maîtres « Ifadem », et 6 (dont 2 à Dakar) dans des classes « non Ifadem ». Un rapport détaillé, basé sur la grille d'observation fournie par IFADEM, se trouve en Annexe 4. Les questions sont réparties en 6 rubriques : structurer son enseignement ; rôle/positionnement de l'enseignant ; prise de conscience du bi/multilinguisme et des caractéristiques du français local ; démarche didactique pour l'enseignement du français ; pratique de la correction et de l'évaluation ; compétences linguistiques en contexte professionnel.

Nous n'avons pas noté de différences significatives entre les enseignants des deux régions. Ce que nous pourrions relever concerne la différence entre enseignants ayant été formés par IFADEM et ceux qui ne l'ont pas été.

Les objectifs de la séance sont surtout identifiables dans les classes tenues par les ifadémiens. Certains d'entre eux communiquent même les objectifs à leurs élèves. En plus les ifadémiens utilisent volontiers le vidéoprojecteur et la tablette. Ils amènent également les élèves à utiliser un cahier d'exercice et pour une enseignante un cahier de groupe. Les non ifadémiens utilisent surtout le manuel.

L'enseignant ifademien utilise parfois le wolof pendant la classe :

- Pour donner les consignes, donner des explications, ou vérifier qu'une consigne / explication a bien été comprise par les élèves, etc.
- Pour aider un élève en particulier s'il est en difficulté ;
- Pour que l'élève puisse comparer le système (phonétique, syntaxique, etc.) en français et dans sa langue maternelle.

Dans les deux cas, l'enseignant ne développe pas des stratégies différenciées pour la gestion des grands groupes.

1.5.4. Impact positif réel sur le rendement des élèves

Les tuteurs expriment un avis très positif au sujet du réinvestissement dans les classes. Notamment pour le français (phonétique, grammaire).

Les inspecteurs observent que les enseignants intègrent la démarche de pré-test et de post-test avec leurs élèves.

Les enseignants estiment qu'ils sont mieux à même de faire comprendre aux élèves le sens de certains mots qui leur paraissent abstraits, notamment en mathématiques.

L'observation d'un trop petit nombre de classes ne permet pas à la mission de conclure nettement à ce sujet. Cependant, quelques démarches rencontrées dans des classes « non Ifadem » auraient pu être améliorées avec la connaissance des livrets correspondants, facilitant ainsi la compréhension par les élèves ; par exemple, une séance de géométrie a révélé que l'enseignante aurait pu, de fait, pleinement tirer profit du module « mathématiques ».

Par contre, une séance d'instruction civique a montré que les modules ne pourraient pas répondre à tous les besoins. Compte tenu des limites à l'augmentation du nombre et du volume des livrets, il conviendrait de donner aux enseignants un accès à des sources complémentaires (par exemple via la plateforme du SIMEN).

1.5.5. Rôle des CRFPE dans la mise en œuvre du projet

Certains formateurs des CRFPE des deux académies concernées ont fait partie de l'équipe des concepteurs de contenus. Les autres, bien que semble-t-il intéressés par IFADEM, n'y ont pas été impliqués.

Les CRFPE ont vocation à être les lieux de regroupement pour la formation des enseignants. La formation FC-DIA s'adresse à la même cible des instituteurs adjoints, sous la responsabilité de la même DFC, avec des méthodes qui pourraient être rapprochées de celles d'IFADEM.

Le fait que plusieurs directeurs de CRFPE aient été impliqués dans IFADEM serait un point favorable pour un tel rapprochement.

III. ANALYSE PROSPECTIVE

La présente analyse prospective, faisant suite à la mise en œuvre des activités de la phase expérimentale, s'appuie bien entendu sur les constats rétrospectifs qui précèdent, en vue de formuler des recommandations pour la phase de déploiement. Ceci tout en prenant en compte le double contexte particulier : 1/ l'existence depuis 2012 d'une formation continue diplômante « FC-DIA », dont la finalité est voisine de celle d'IFADEM, et 2/ un début de déploiement qui est d'ores et déjà mis en œuvre avec l'appui de la coopération belge.

1.1. De la gouvernance de l'initiative

Le fait que les cadres du MEN se soient pleinement approprié la mise en œuvre de la phase expérimentale d'IFADEM est un point tout à fait positif.

Pour un déploiement de la méthode à plus grande échelle, il sera néanmoins indispensable de mieux structurer le fonctionnement : élaboration d'un cadre logique, suivi du chronogramme, mise en place de structures de gouvernances plus réalistes mais jouant effectivement leur rôle, tenue de réunions et ateliers avec ordre du jour ou/et termes de référence et comptes rendus, etc.

L'appui sans doute nécessaire, au moins dans un premier temps, de PTF bilatéraux et/ou multilatéraux rendra d'ailleurs incontournable le respect de telles procédures.

Par ailleurs, il sera utile d'impliquer un plus grand nombre de cadres dans IFADEM de façon permanente. Car même s'il existe des équipes, le succès de la phase expérimentale semble avoir reposé sur les épaules d'un trop petit nombre d'acteurs certes très compétents, efficaces et dévoués, mais cela rend le système fragile.

1.2. De la formation des acteurs et bénéficiaires

Les très bons résultats globaux de l'évaluation finale montrent que les enseignants stagiaires bénéficiaires ont largement progressé grâce à cette formation, que beaucoup d'autres enseignants leur envient. Il faudra conforter cette professionnalisation par des "piqûres de rappel" régulières, si possible dans le cadre d'une formation continue organisée à grande échelle pour tous les enseignants.

Les différences entre les deux académies de l'expérimentation, tant dans la perception de la formation par les différents acteurs (bénéficiaires, tuteurs, superviseurs) que dans les résultats à l'examen de certification finale, interrogent cependant : différence de niveau de départ des stagiaires ? De préparation (de dernier moment) aux épreuves demandées par la DEXCO dans un souci d'harmonisation avec celles en vigueur pour la FC-DIA ?

Dans l'attente, et en préparation de la généralisation, il conviendrait que tous les inspecteurs et directeurs d'école du pays soient impliqués lors de la phase de déploiement d'IFADEM au Sénégal.

La mise en place, depuis 2012, de la « Formation continue diplômante des instituteurs adjoints » FC-DIA peut être vue soit comme une incohérence par rapport à IFADEM, soit au contraire comme une chance pour sa généralisation. En effet, FC-DIA s'adresse à la même cible, dépend de la même Direction de la Formation et la Communication, et est déployée sur l'ensemble des académies, tout en impliquant les CRFPE¹³. Le succès d'IFADEM, l'engouement pour les outils développés par IFADEM et leur efficacité, suscitent intérêt et motivation. Le MEN lui-même semble largement convaincu de la qualité de la méthode IFADEM, et « qu'on ne pourra pas revenir en arrière » (y compris au sein des Directions à priori les plus réticentes).

Un cadre administratif stable pour IFADEM existe maintenant : l'Arrêté n° 026459 du 29 novembre 2019, « Relatif à la Formation continue diplômante des Instituteurs adjoints dans le cadre de l'Initiative francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (FCDIA/IFADEM) », fixe les conditions d'accès, définit un Comité technique académique présidé par l'Inspecteur d'académie, décrit la formation, fixe les modalités de l'évaluation finale tout en précisant les rôles respectifs de la DFC, de la DEXCO et de l'Inspection académique, et dispense les lauréats des épreuves écrites et orales du CAP, les autorisant à en subir les épreuves pratiques.

Le contexte semble donc favorable pour faire évoluer FC-DIA vers une généralisation des méthodes IFADEM. Une fois le corps des instituteurs adjoints résorbé, c'est l'ensemble de la formation continue des enseignants qui pourrait en bénéficier, y compris au secondaire.

Pour cela, il faudra communiquer beaucoup plus largement avec l'ensemble des PTF, de façon à les sensibiliser et ainsi pouvoir accéder à des financements plus importants.

1.3. De l'intégration des TIC

Le dispositif des outils numériques (tablettes, portail numérique) est maintenant bien rodé. Les leçons sont tirées par rapport aux difficultés du début : nécessité de choisir un type de tablette robuste, et muni d'une housse de protection ; s'assurer de la disponibilité et du coût des pièces de rechange pour la maintenance. Souplesse à accorder aux bénéficiaires pour le choix de l'opérateur téléphonique, afin que la couverture réseau soit satisfaisante.

L'hébergement de la plateforme Edx par le prestataire FUN donne satisfaction, mais posera à terme un problème de financement. Il conviendrait de préparer son transfert vers le SIMEN, service du MEN qui a vocation à héberger toutes les applications éducatives et qui est d'ailleurs demandeur pour intégrer IFADEM. Les bénéficiaires disposeront alors d'un accès à IFADEM et à d'autres ressources avec un identifiant unique. Les quelques ajustements techniques nécessaires ne devraient pas poser de problème insurmontable¹⁴.

¹³ Cf. tableau comparatif en Annexe 2.

¹⁴ Conclusion d'une rencontre entre le SIMEN et RESAFAD, organisée le 06 décembre 2019 à l'initiative de la mission.

1.4. Du budget

L'élaboration de la plateforme numérique est un investissement durable, mais qui devra être régulièrement mis à jour et enrichi de nouveaux contenus. Son futur hébergement par le SIMEN devrait limiter les coûts de fonctionnement.

Plusieurs interlocuteurs ont estimé que compte tenu de l'engouement que suscitent les tablettes auprès des instituteurs, ces derniers pourraient sans doute accepter de contribuer personnellement à leur acquisition. Cela nous semblerait délicat si l'utilisation de cet outil devenait obligatoire pour tous. Par contre, la baisse régulière des prix et des négociations pour des achats en nombre pourraient réduire sensiblement les coûts d'achat.

Pour que le dispositif puisse être pérenne, deux conditions sont à prévoir, avec incidence sur les budgets de fonctionnement : 1/ que les inévitables réparations soient organisées de façon anticipée (disponibilité des pièces de rechange, atelier public ou privé, à des coûts raisonnables) et 2/ négocier avec les opérateurs téléphoniques pour que les enseignants puissent bénéficier, après leur période de formation, de conditions préférentielles pour disposer d'un volume de données mensuelles suffisant à un coût supportable pour eux.

1.5. De la communication et de la visibilité

Des entretiens avec les partenaires techniques et financiers (PTF), y compris leur chef de file (UNESCO), pourtant membre du Comité national, il ressort qu'ils ignorent tout des actions d'IFADEM au Sénégal.

Les PTF doivent être invités au Comité national et aux restitutions, de façon à coordonner leurs actions et à les sensibiliser pour obtenir des financements complémentaires.

La mission encourage la mise en place de canaux de communication aux niveaux national et académique sur le modèle pédagogique IFADEM et les résultats obtenus au sein du corps d'encadrement, notamment les inspecteurs, les directeurs de CRFPE et les directeurs d'école, afin de créer une nouvelle dynamique en faveur de la formation continue.

1.6. Des perspectives d'intégration ou de synergie avec d'autres initiatives

IFADEM a vocation à être généralisé et à "inspirer" la formation continue des enseignants, avec des économies d'échelle possibles, tout en attirant des contributions financières de la part d'autres partenaires que l'OIF-AUF. Le MEN a déjà su obtenir l'appui de la coopération belge pour un début de déploiement. Nul doute qu'il saura plaider la cause auprès des bailleurs multilatéraux également, d'autant que les objectifs d'IFADEM sont en parfaite cohérence avec les orientations du plan sectoriel PAQUET.

Lors des entretiens sous forme de focus group, un nombre impressionnant de projets a été cité, dont plusieurs ont été mis en œuvre par les mêmes acteurs qu'IFADEM : par exemple, les concepteurs des livrets du Projet de rénovation de l'enseignement des mathématiques et des sciences (PREMS, financé par le JICA, qui fait suite au PAAME sur le même thème) seraient les mêmes que pour les livrets IFADEM sur ces thèmes.

Une attention particulière doit être portée au Projet d'Appui à l'Éducation de Base en Casamance (PAEBCA), financé par l'AFD, qui met en œuvre une auto-formation tutorée et des regroupements, notamment pour l'enseignement du français, et appuie la rénovation des cellules pédagogiques en mettant à profit les travaux de recherche de OPERA (observation de situations de classe, analyse entre collègues), grâce à des enregistrements sur tablettes (dont l'utilisation est donc très différente de celle d'IFADEM).

Le récent Programme d'appui au développement de l'Éducation PADES (Partenariat Mondial pour l'Éducation PME et AFD) pourrait financer la démultiplication du PAEBCA, et aussi de l'ADEM (enseignement scientifique en collège).

Plusieurs parmi les acteurs ont connaissance de la dotation d'établissements (dont les CRFPE) en tableaux numériques interactifs et en ressources documentaires et pédagogiques dans le cadre du programme Sankoré ; il ne semble cependant pas que cette opération et IFADEM aient pu s'enrichir mutuellement.

Le projet espagnol PROFUTURO, destiné à réduire la fracture numérique, a annoncé l'équipement prochain de 242 écoles de l'académie de Fatick en tablettes, ordinateurs et vidéoprojecteurs, avec une plateforme éducative en langues, en mathématiques et en sciences, ainsi que des contenus technologiques conformes au curriculum de l'éducation de base.

Ces exemples montrent d'une part une certaine convergence dans les méthodes pédagogiques et l'utilisation des outils numériques, et d'autre part que ces projets sont trop souvent considérés par les acteurs comme indépendants les uns des autres. L'intérêt du pays serait que les autorités nationales fassent en sorte qu'ils se connaissent mieux entre eux, et s'enrichissent mutuellement. D'autant que les objectifs et les méthodes d'IFADEM et de beaucoup d'autres projets sont en très bonne cohérence avec les documents d'orientation de politique éducative du Sénégal, qui tous recommandent l'utilisation des TICE : PAQUET-EF (2013-2015), Référentiel de formation des élèves-maîtres (juin 2014), Plan de redynamisation de la formation continue des personnels de l'Éducation (2015-2018). Ce dernier, en particulier, insiste sur le rôle essentiel de la DFC et des CRFPE, et sur la relance des Cellules d'animation pédagogique.

1.7. Pour un futur déploiement

Le Rapport national sur la situation de l'Éducation (RNSE, édition 2018), recense 46 610 enseignants dans l'élémentaire public et 12 265 dans le privé, dont respectivement 63,7% et 11,8% titulaires du CAP, 29,9% et 12,7% du CEAP, et 6,4% et 75,6% sans ces diplômes professionnels :

Tableau 66 : Répartition du personnel enseignants selon le diplôme professionnel

Académie	Public				Total Public	Privé				Total Privé
	Autre	CAP/CAEP	CEAP	Sans diplôme		Autre	CAP/CAEP	CEAP	Sans diplôme	
Dakar	2,2%	66,4%	28,6%	2,8%	1750	10,9%	18,5%	17,5%	53,1%	2811
Diourbel	0,2%	60,7%	34,4%	4,7%	3046	0,7%	4,3%	5,5%	89,5%	860
Fatick	0,3%	62,1%	29,1%	8,5%	4017	9,1%	12,8%	9,1%	68,9%	219
Kaffrine	0,3%	63,0%	27,4%	9,3%	1634	0,0%	18,6%	9,3%	72,1%	43
Kaolack	0,2%	56,3%	39,7%	3,8%	4213	9,4%	21,5%	19,3%	49,8%	414
Kédougou	0,4%	66,5%	24,3%	8,8%	1010	0,0%	23,8%	42,9%	33,3%	21
Kolda	0,2%	70,4%	19,6%	9,8%	2952	0,0%	4,5%	8,3%	87,1%	132
Louga	0,2%	56,8%	34,3%	8,8%	3617	8,0%	18,9%	12,9%	60,2%	249
Matam	0,0%	55,9%	31,2%	12,9%	2096	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	7
Pikine-Guédiawaye	0,4%	62,4%	34,6%	2,6%	1976	4,9%	5,0%	10,0%	80,1%	3936
Rufisque	0,0%	68,3%	30,1%	1,6%	1341	3,6%	8,8%	14,6%	73,0%	1120
Saint-Louis	0,2%	62,2%	29,6%	8,0%	4413	22,3%	12,9%	4,7%	60,1%	278
Sédhiou	0,4%	66,7%	23,8%	9,0%	2512	4,1%	6,8%	24,3%	64,9%	74
Tambacounda	0,3%	65,2%	25,4%	9,1%	2276	2,5%	3,1%	9,8%	84,7%	163
Thiès	0,1%	67,0%	31,8%	1,1%	6755	9,7%	17,6%	12,2%	60,5%	1584
Ziguinchor	0,4%	74,2%	21,8%	3,6%	3002	2,5%	23,7%	16,4%	57,3%	354
Total	0,3%	63,7%	29,9%	6,1%	46610	7,0%	11,8%	12,7%	68,6%	12265

Source : Recensement scolaire 2018-DPRE/MEN

On en déduit que l'enseignement élémentaire comportait dans le public, au moment du recensement : $46\,610 \times 29,9\% = 13\,936$ enseignants titulaires du CEAP, cibles de la phase expérimentale d'IFADEM (dont respectivement $4\,017 \times 29,1\% = 1\,169$ dans l'académie de Fatick, et $4\,213 \times 39,7\% = 1\,673$ dans celle de Kaolack).

Si les maîtres du privé devaient être également concernés, il conviendrait d'ajouter : $12\,265 \times 12,7\% = 1\,558$ enseignants titulaires du CEAP (même si dans le privé, le problème principal est constitué par les 68,6% enseignants sans aucun diplôme professionnel).

Le RNSE 2018 indique aussi la répartition des enseignants du préscolaire, et identifie $3\,378 \times 44,2\% = 1\,493$ instituteurs supplémentaires titulaires du CEAP, susceptibles à ce titre de bénéficier de la formation IFADEM :

Tableau 47 : Enseignant du public selon le diplôme professionnel et par académie en 2018

Académie	Public			Total Public
	CAP/CAEP	CEAP	Sans diplôme	
Dakar	47,1%	35,7%	17,2%	157
Diourbel	36,2%	51,1%	12,6%	174
Fatick	36,6%	41,5%	22,0%	164
Kaffrine	25,0%	51,1%	23,9%	88
Kaolack	38,6%	52,2%	9,2%	184
Kédougou	34,3%	47,1%	18,6%	70
Kolda	38,6%	42,4%	19,0%	290
Louga	34,1%	43,9%	22,0%	296
Matam	31,6%	63,2%	5,3%	133
Pikine-Guédiawaye	36,0%	46,7%	17,3%	75
Rufisque	54,2%	43,8%	2,1%	48
Saint-Louis	39,1%	50,5%	10,4%	327
Sédhiou	25,5%	39,9%	34,6%	208
Tambacounda	20,4%	42,9%	36,7%	240
Thiès	33,0%	46,8%	20,2%	476
Ziguinchor	46,2%	31,3%	22,5%	448
Total général	36,0%	44,2%	19,8%	3378

Source : Recensement scolaire 2018-DPRE/MEN

Un tableau analogue indique 4 883 enseignants en préscolaire pour le privé, dont 4,2% sont titulaires du CAP, 9,4% (soit 459) ont le CEAP, et 86,4% n'ont aucun diplôme professionnel.

En résumé, les maîtres de l'enseignement de base au Sénégal se répartissent ainsi :

Totaux	Public	Privé	Totaux
Élémentaire	46 610	12 265	58 875
Préscolaire	3 378	4 883	8 261
Totaux	49 988	17 148	67 136
Cap	Public	Privé	Totaux
Élémentaire	29 691	1 447	31 138
Préscolaire	1 216	205	1 421
Totaux	30 907	1 652	32 559
Ceap	Public	Privé	Totaux
Élémentaire	13 936	1 558	15 494
Préscolaire	1 493	459	1 952
Totaux	15 429	2 017	17 446
Sans diplôme	Public	Privé	Totaux
Élémentaire	2 983	9 260	12 243
Préscolaire	669	4 219	4 888
Totaux	3 652	13 479	17 131

La formation IFADEM a été pour le moment offerte à 2 000 instituteurs adjoints du public, titulaires du CEAP, et exerçant dans l'élémentaire dans trois académies (phase expérimentale + déploiement APEFE), sur les 13 936 remplissant ces conditions sur l'ensemble du pays.

Le fait de prendre également en compte les maîtres titulaires du CEAP exerçant dans le préscolaire public semble d'ores et déjà faire partie des orientations ministérielles.

Intégrer les enseignants du privé (à des conditions restant à définir) augmenterait le nombre de personnels à former d'environ 13%. Y adjoindre les maîtres qui n'ont pour le moment aucun diplôme professionnel doublerait le précédent, au bénéfice du privé pour près de 80%.

Dans les tableaux ci-dessus, les 1 500 bénéficiaires de la phase de déploiement APEFE sont nécessairement encore dans la rubrique « CEAP », puisque la première cohorte arrive maintenant en fin de formation. En revanche, il est difficile de savoir dans quelle catégorie se situe chacun des 500 enseignants bénéficiaires de la phase expérimentale d'IFADEM : beaucoup parmi les 384 lauréats aux épreuves certificatives attendent encore de pouvoir passer les épreuves pratiques du CAP, et certains des 50 qui ne se sont pas présentés à l'évaluation finale ont obtenu le CAP par la voie traditionnelle. Par ailleurs, depuis le recensement, un certain nombre d'autres instituteurs titulaires du CEAP pourraient avoir obtenu le CAP, notamment parmi les bénéficiaires de la formation FC-DIA (qui se déroule dans l'ensemble des académies, avec un nombre de participants qui ne nous a pas été communiqué).

Sous réserve d'éventuelles informations plus précises, les calculs suivants considèrent que 2 000 enseignants n'ont plus à être formés par IFADEM. Le scénario 1 cible les mêmes enseignants que pour la phase expérimentale (instituteurs adjoints du public titulaires du CEAP), mais en intégrant le préscolaire et pour l'ensemble des académies. Le scénario 2 prend aussi en compte le privé, et également les enseignants (public et privé) qui n'ont actuellement aucun diplôme professionnel :

Phase expérimentale Sénégal				Remarques	Scenari Généralisation 1	Scenari Généralisation 2
	Budget exécuté	Soit par stagiaire	Par stagiaire		CEAP dont préscolaire public	Idem + privé + sans diplôme
Nombre de bénéficiaires		500		2000 IA déjà formés	13 429	32 577
1. Définir le cadre d'IFADEM	0 €	Sans objet	Sans objet	Approfondissement de la politique de FC	15 000 €	15 000 €
2. Organiser la gouvernance et la gestion	24 473 €	49 €	34 €	Économies d'échelle : 30%	460 107 €	1 116 144 €
3. Concevoir les contenus didactiques	100 735 €	201 €	Sans objet	2 nouveaux livrets	28 781 €	28 781 €
4. Renforcer les capacités d'encadrement	52 853 €	Sans objet	Sans objet	Inspecteurs, directeurs, formateurs CRFPE	500 000 €	500 000 €
5. Organiser la formation IFADEM	120 372 €	241 €	169 €	Économies d'échelle : 30%	2 263 066 €	5 489 823 €
6. Aménager les infrastructures	0 €	0 €	Sans objet	Ateliers de maintenance	30 000 €	30 000 €
7. Assurer le suivi-qualité et étudier l'impact d'IFADEM	NC	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
8. Assurer la promotion	4 881 €	10 €	Sans objet		5 000 €	5 000 €
9. Mobile learning	232 011 €	464 €	278 €	Économies d'échelle : 40%	3 738 811 €	9 069 735 €
Total	535 325 €	1071 €			7 040 765 €	16 254 483 €
				Soit Par stagiaire	524 €	499 €

La ligne « 1. Définir le cadre d'IFADEM », non présente dans la phase expérimentale, a été affectée de 15 000 euros afin de permettre un travail d'approfondissement de la politique de formation continue des enseignants, et de mise en cohérence des différentes actions : rapprochement avec FC-DIA, prise en compte de la rénovation des Cellules d'animation pédagogiques mise en œuvre par le PAEBCA, etc.

Compte tenu des économies d'échelle, les lignes relatives au fonctionnement : « 2. Organiser la gouvernance et la gestion » et « 5. Organiser la formation IFADEM », se sont vues appliquer une réduction de 30% par rapport au coût par stagiaire constaté lors de la phase expérimentale. La ligne « 7. Assurer le suivi-qualité et mesurer l'impact » n'est pas

prise en compte dans un premier temps, et aura un coût à identifier ultérieurement selon la nature du financement (international ou national) et des exigences du partenaire. La ligne « 8. Assurer la promotion internationale » ne dépend pas du nombre de bénéficiaires.

Le « Mobile learning » (achat des tablettes, développement et mise à jour de la plateforme, abonnements Internet) a été réduit de 40% par stagiaire compte tenu de la baisse des prix et de l'effet de nombre.

La ligne « 3. Concevoir les contenus didactiques » prévoit l'élaboration de deux nouveaux livrets, au prorata du coût des 7 premiers¹⁵.

Une somme approximative de 500 000 euros a été affectée à la ligne « 4. Renforcer les capacités nationales d'encadrement », pour permettre de former à IFADEM tous les directeurs d'école, tous les inspecteurs et tous les formateurs de CRFPE, dans l'ensemble des académies.

La ligne « 6. Aménager les infrastructures » a été dotée d'une somme de 30 000 euros qui doit permettre d'organiser un système de suivi et de maintenance des matériels (tablettes) : centres de réparation au sein des CRFPE, ou/et contrats avec un ou plusieurs ateliers externes, sous la supervision du RESAFAD.

Globalement, le coût serait de 524 € par bénéficiaire dans le scénario 1, soit moins de la moitié que pour la phase expérimentale, et légèrement inférieur à celui du déploiement APEFE (820 000 € soit 547 € pour chacun des 1 500 stagiaires). Dans le scénario 2 l'effet d'échelle réduit encore le coût de 5%, et en outre une contribution pourrait être demandée à l'enseignement privé.

A noter qu'une partie des sommes nécessaires pourrait être apportée par l'actuel budget de FC-DIA, puisqu'on se place dans l'hypothèse d'une fusion des deux formations diplômantes.

1.8. Recommandations

Outre les leçons à tirer de la phase expérimentale, les recommandations pour un futur déploiement d'IFADEM au Sénégal doivent prendre en compte d'une part l'existence de la formation diplômante FC-DIA, et d'autre part du début de déploiement mis en œuvre avec l'appui de la coopération belge.

1/ Finaliser une stratégie de déploiement d'IFADEM en en faisant la référence pour la formation des instituteurs, reconnue au niveau de la politique nationale et des PTF, et rechercher des partenaires pour le financement.

2/ En partenariat entre le RESAFAD et le SIMEN, effectuer l'implantation de la plateforme Edx au sein du SIMEN (au lieu de FUN actuellement), tout en gérant les contraintes que cela entraînera pour les adresses email, etc.

¹⁵ Même s'il pourrait y en avoir de nouveaux d'ores et déjà financés dans le cadre du déploiement par l'APEFE.

3/ Déterminer un cahier des charges pour l'achat des futures tablettes qui garantisse la disponibilité des pièces de rechange pendant au moins 5 ans, et organiser la maintenance : formation de techniciens au sein des CRFPE, sous la supervision du RESAFAD ? Et/ou contrats avec des ateliers externes ?

4/ Négocier avec les fournisseurs d'accès Internet des conditions préférentielles pour les enseignants, dans la durée (et pas seulement pendant le temps des formations). Tout en laissant à chacun le choix du prestataire qui offre la meilleure couverture sans sa zone.

5/ Former tout d'abord à IFADEM tous les directeurs d'école, tous les inspecteurs et tous les formateurs de CRFPE.

6/ Etendre la méthode IFADEM à FC-DIA¹⁶ (qui est d'ores et déjà déployé sur l'ensemble des académies), avec utilisation des tablettes et de la plateforme numérique, et des livrets IFADEM (quitte à conserver en complément certains livrets FC-DIA dont les thèmes ne sont pas encore abordés par IFADEM).

7/ Introduire IFADEM au niveau de la formation continue de tous les instituteurs, en s'inspirant des méthodes développées par le PAEBCA (AFD) pour la rénovation des Cellules d'Animation Pédagogiques.

¹⁶ Veiller aussi à la cohérence des méthodes susceptibles d'être mises en œuvre par des partenaires privés tels que le Centre académique des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), créé début 2020 en partenariat avec l'Institut Polytechnique de Dakar (IPD) et l'Agence africaine de l'Éducation et de la Formation (AAEF), et qui se propose de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants.

CONCLUSION

Le modèle IFADEM est d'abord basé sur des livrets d'auto-formation et un système de tutorat, avec des mini regroupements réguliers. Ce système, qui permet de limiter l'absence des maîtres dans les classes, s'appuie sur les TIC de façon variable, selon le contexte dans chacun des pays.

Au Sénégal, ce contexte (ressources en électricité et en réseaux Internet, tradition et expérience de la formation à distance et de l'utilisation des TIC, volonté politique) a permis de concevoir la phase expérimentale d'IFADEM en dotant chaque enseignant bénéficiaire d'une tablette, tout en développant une plateforme numérique sur laquelle les livrets sont accessibles sous forme de MOOC, enrichis par des animations et des vidéos, et complétés par des exercices, des devoirs et des possibilités d'échanges entre pairs et avec les encadreurs.

Les résultats de cette expérimentation, très attendus, montrent à la fois une élaboration des livrets très professionnelle, des objectifs parfaitement atteints concernant la conception et la fonctionnalité de la plateforme numérique, une très grande motivation des acteurs (bénéficiaires et encadrants), et des résultats aux épreuves de certification qui confirment la qualité de la formation dispensée.

Ceci a été obtenu grâce à la compétence, à l'efficacité et au dévouement de quelques personnes particulièrement impliquées. Dans le cadre d'un déploiement à grande échelle il serait nécessaire d'étoffer les équipes, ce qui semble possible.

Ce bilan favorable aurait pu être encore meilleur sans les importants problèmes matériels rencontrés suite au choix de tablettes relativement fragiles, et difficiles à faire réparer. Au point qu'actuellement, une proportion non négligeable de bénéficiaires ne peut plus les utiliser. Les leçons ont été tirées de ces difficultés « de jeunesse », puisque les tablettes choisies pour la première phase de déploiement déjà mise en œuvre avec l'appui de la Coopération belge ne semblent pas souffrir des mêmes faiblesses.

Une autre importante difficulté rencontrée a été liée à des divergences d'appréciation entre Directions du MEN concernant la nature et la forme des épreuves pour la certification finale de la formation, et sur les équivalences accordées aux lauréats. Cela a entraîné des délais importants entre la fin de la formation et le déroulement des épreuves, puis la promulgation des résultats. Après de nombreuses rencontres, un compromis a été trouvé et un Arrêté fixe maintenant précisément tous ces aspects.

Les conditions sont donc maintenant remplies pour envisager un déploiement d'IFADEM à grande échelle, tout d'abord en fusionnant avec la formation FC-DIA destinée au même public des instituteurs adjoints, puis en inspirant toute la formation continue des instituteurs via les Cellules d'animation pédagogique.

ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXPERIMENTATION IFADEM SENEGAL

	Unité	CU €	Total €
1. Gouvernance et Gestion d'IFADEM			79 300
Fonctionnement du CN et du SE	2	1 500	3 000
Fonctionnement du SE et des CA (petit matériel, consommables, etc.)	1	1 000	1 000
Mission de suivi du CCI	6	1 750	10 500
Valorisation CNF/CCI	1	45 000	45 000
Assistant de projet à mi-temps	18	600	10 800
2. Conception des contenus didactiques			78 318
Rémunération des concepteurs	14	800	11 200
Coordination des concepteurs	1	1 500	1 500
Missions d'accompagnement expert linguiste	5	3 550	17 750
Ateliers de conception des contenus (à Dakar)	8	5 546	44 368
Correction / Conception graphique des livrets	6	500	3 000
Conception des contenus audio	1	500	500
3. Renforcer les capacités nationales d'encadrement			75 036
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs aux contenus des livrets (CRFPE)	4	1 845	7 379
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs au tutorat/FOAD (CRFPE)	2	5 273	10 545
Ateliers de formation des animateurs et tuteurs aux TICE (CRFPE)	2	3 056	6 112
Ateliers de formation des cadres du MEN (FOAD, ingénierie de la formation, etc.)	6	3 500	21 000
Equipement informatique complémentaire	1	30 000	30 000
4. Organiser la formation IFADEM			233 783
Dotations technologiques individuelles (tablettes) enseignants et tuteurs/animateurs	750	150	112 500
Dotations pédagogiques enseignants, tuteurs, animateurs	750	15	18 750
Dotations pédagogiques pour les CRFPE	2	1 000	2 000
Regroupement enseignants	2	30 741	61 483
Regroupement directeurs	2	5 186	10 373
Indemnités / honoraires formateurs lors des regroupements	2	2 400	4 800
Mission suivi tuteurs	1	5 000	5 000
Indemnités tutorat	180	75	13 500
Impression livrets	4 500	3,5	15 750
5. Assurer le suivi-qualité d'IFADEM			50 000,00
Evaluation finale des enseignants	1	20 000	20 000
Evaluation finale externe	1	30 000	30 000
6. Communication			5 000,00
Promotion nationale générale IFADEM (ateliers de sensibilisation des acteurs, animation de réseaux sociaux etc.)	1	3 000	3 000
Lancement regroupement (conférence de presse, banderoles, publi-reportages, etc.)	2	1 000	2 000
SOUS TOTAL			512 437
9. Divers et Imprévus			
5%			25 622
Total			538 059

Source : Accord-Cadre d'IFADEM-Sénégal, 2014

ANNEXE 2 : COMPARAISON ENTRE LES FORMATIONS FC-DIA ET IFADEM

Vers une certification de la formation IFADEM
TABLEAU COMPARATIF des formations FCDIA/IFADEM

	FCDIA	IFADEM
Cibles	Instituteurs adjoints	Instituteurs adjoints
Durée de la formation	09 mois	09 mois
Modalités	-Formation présentielle : 02 mois -Formation à distance avec deux regroupements de 05 jours pendant les congés de Noël et de Pâques.	Formation à distance avec deux mini- regroupements au début et à la fin de chaque module.

	FCDIA	IFADEM
Cibles	Instituteurs adjoints	Instituteurs adjoints
Modules déroulés	Psychologie Pédagogie générale Morale professionnelle/ Législation Dissertation littéraire Didactique des disciplines (Français, Mathématique, Eveil) Didactique du préscolaire Examen de cahier	Livret 1 : Bien utiliser les outils de la langue pour mieux enseigner en Français Livret 2 : Développer la compréhension et la production orales en Français chez l'élève. Livret 3 : Développer la compréhension et la production orales en Français chez l'élève. Livret 4 : Bien utiliser le français et le matériel didactique pour mieux enseigner les mathématiques. Livret 5 : Conduire une démarche scientifique Livret 6 : Eduquer au développement durable pour installer un comportement responsable Livret 7 : Morale professionnelle/Législation- Examen de cahier

	FCDIA	IFADEM
Cibles	Instituteurs adjoints	Instituteurs adjoints
Ressources additionnelles	Lecture des œuvres au programme et références bibliographiques	-Dissertation littéraire -Didactique du préscolaire -Eléments de Psychologie -Pédagogie générale
Epreuves écrites	-Dissertation psychopédagogique -Dissertation littéraire -Fiche raisonnée	A déterminer
Epreuves orales	-Etude de cas en Législation/Déontologie -Examen de cahier	-Etude de cas en Législation/Déontologie -Examen de cahier
Valorisation de la formation	Les candidats qui auront réussi à l'examen final de la FCDIA seront exemptés des épreuves écrites du CAP.	Les candidats qui auront réussi à l'examen final de la formation IFADEM seront exemptés des épreuves écrites du CAP.

Source : diaporama IFADEM Sénégal, Comité National du 15 octobre 2016, Mme Léna Sene

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES (GRILLES D'APPRECIATION) ET REPONSES

EVALUATION EXTERNE IFADEM SENEGAL – GRILLE D'APPRECIATION

OBJET : *Auto-formation et mini regroupements*

Acteur (s) concernés (s) : Enseignants formés / Tuteurs / Membres de l'équipe des concepteurs / Inspecteurs - Superviseurs / Directeurs de CRFPE

Bonjour...

Sur une échelle de 4 à 0

4 : Parfaite (e) ...

3 : Bien ...

2 : Acceptable....

1 : Insuffisant (e)...

0 : Impossible/Difficile à évaluer (Expliquez pourquoi)

Pourriez-vous nous donner vos appréciations par rapport aux items ci-dessous. Veuillez cocher une seule case pour chacun des items.

	Les items	4	3	2	1	0
1	Les objectifs d'auto-formation du dispositif IFADEM ont été atteints					
2	Les conditions matérielles de l'auto-formation (tablettes, accès Internet, livrets) ont répondu à vos attentes					
3	Comment appréciez-vous les solutions apportées aux difficultés matérielles, techniques, didactiques rencontrées					
4	Les consignes de travail des tuteurs et concepteurs sont claires et d'une grande utilité					
5	Comment appréciez-vous le suivi fait par les tuteurs ?					
6	Quelle appréciation faites-vous de votre auto-formation tutorée ?					
7	A quelle échelle recommanderiez-vous votre auto-formation tutorée ?					
8	Les mini-regroupements ont été utiles dans leurs contenus					
9	Les mini-regroupements ont été bien organisés					
10	L'animation des mini-regroupements a été bien appuyée par des supports technologiques (vidéoprojecteur, supports numériques, etc.)					

Autres remarques :

.....

.....

	Les items	ensemble					concepteurs + dir CRFPE + superviseurs						tuteurs						bénéficiaires						
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	Les objectifs d'auto-formation du dispositif IFADEM ont été atteints	8	15	7	0	0	30	0	6	2	0	0	8	4	5	3	0	0	12	4	4	2	0	0	10
	soit	27%	50%	23%	0%	0%	100%	0%	75%	25%	0%	0%	100%	33%	42%	25%	0%	0%	100%	40%	40%	20%	0%	0%	100%
2	Les conditions matérielles de l'auto-formation (tablettes, accès Internet, livrets) ont répondu à vos attentes	6	14	8	2	0	30	1	4	3	0	0	8	3	6	3	0	0	12	2	4	2	2	0	10
	soit	20%	47%	27%	7%	0%	100%	13%	50%	38%	0%	0%	100%	25%	50%	25%	0%	0%	100%	20%	40%	20%	20%	0%	100%
3	Comment appréciez-vous les solutions apportées aux difficultés matérielles, techniques, didactiques rencontrées	5	15	10	0	0	30	1	5	2	0	0	8	4	4	4	0	0	12	0	6	4	0	0	10
	soit	17%	50%	33%	0%	0%	100%	13%	63%	25%	0%	0%	100%	33%	33%	33%	0%	0%	100%	0%	60%	40%	0%	0%	100%
4	Les consignes de travail des tuteurs et concepteurs sont claires et d'une grande utilité	16	12	1	0	1	30	3	4	0	0	1	8	5	6	1	0	0	12	8	2	0	0	0	10
	soit	53%	40%	3%	0%	3%	100%	38%	50%	0%	0%	13%	100%	42%	50%	8%	0%	0%	100%	80%	20%	0%	0%	0%	100%
5	Comment appréciez-vous le suivi fait par les tuteurs ?	14	13	0	0	3	30	3	3	0	0	2	8	5	6	0	0	1	12	6	4	0	0	0	10
	soit	47%	43%	0%	0%	10%	100%	38%	38%	0%	0%	25%	100%	42%	50%	0%	0%	8%	100%	60%	40%	0%	0%	0%	100%
6	Quelle appréciation faites-vous de votre auto-formation tutorée ?	9	12	3	0	6	30	1	1	2	0	4	8	5	5	0	0	2	12	3	6	1	0	0	10
	soit	30%	40%	10%	0%	20%	100%	13%	13%	25%	0%	50%	100%	42%	42%	0%	0%	17%	100%	30%	60%	10%	0%	0%	100%
7	A quelle échelle recommanderiez-vous votre auto-formation tutorée ?	3	17	2	0	8	30	0	3	1	0	4	8	1	7	0	0	4	12	2	7	1	0	0	10
	soit	10%	57%	7%	0%	27%	100%	0%	38%	13%	0%	50%	100%	8%	58%	0%	0%	33%	100%	20%	70%	10%	0%	0%	100%
8	Les mini-regroupements ont été utiles dans leurs contenus	15	12	1	0	2	30	3	4	1	0	0	8	6	5	0	0	1	12	6	3	0	0	1	10
	soit	50%	40%	3%	0%	7%	100%	38%	50%	13%	0%	0%	100%	50%	42%	0%	0%	8%	100%	60%	30%	0%	0%	10%	100%
9	Les mini-regroupements ont été bien organisés	15	12	2	0	1	30	3	3	1	0	1	8	5	6	1	0	0	12	7	3	0	0	0	10
	soit	50%	40%	7%	0%	3%	100%	38%	38%	13%	0%	13%	100%	42%	50%	8%	0%	0%	100%	70%	30%	0%	0%	0%	100%
10	L'animation des mini-regroupements a été bien appuyée par des supports technologiques (vidéoprojecteur, supports numériques, etc.)	3	13	7	6	1	30	0	6	1	0	1	8	2	3	2	5	0	12	1	4	4	1	0	10
	soit	10%	43%	23%	20%	3%	100%	0%	75%	13%	0%	13%	100%	17%	25%	17%	42%	0%	100%	10%	40%	40%	10%	0%	100%
totaux auto-formation et mini regroupements		94	135	41	8	22	300	15	39	13	0	13	80	40	53	14	5	8	120	39	43	14	3	1	100
		31%	45%	14%	3%	7%	100%	19%	49%	16%	0%	16%	100%	33%	44%	12%	4%	7%	100%	39%	43%	14%	3%	1%	100%

	Les items	ensemble						Kaolack						Fatick					
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	Les objectifs d'auto-formation du dispositif IFADEM ont été atteints	8	15	7	0	0	30	1	10	6	0	0	17	7	5	1	0	0	13
	soit	27%	50%	23%	0%	0%	100%	6%	59%	35%	0%	0%	100%	54%	38%	8%	0%	0%	100%
2	Les conditions matérielles de l'auto-formation (tablettes, accès Internet, livrets) ont répondu à vos attentes	6	14	8	2	0	30	1	7	7	2	0	17	5	7	1	0	0	13
	soit	20%	47%	27%	7%	0%	100%	6%	41%	41%	12%	0%	100%	38%	54%	8%	0%	0%	100%
3	Comment appréciez-vous les solutions apportées aux difficultés matérielles, techniques, didactiques rencontrées	5	15	10	0	0	30	2	6	9	0	0	17	3	9	1	0	0	13
	soit	17%	50%	33%	0%	0%	100%	12%	35%	53%	0%	0%	100%	23%	69%	8%	0%	0%	100%
4	Les consignes de travail des tuteurs et concepteurs sont claires et d'une grande utilité	16	12	1	0	1	30	6	9	1	0	1	17	10	3	0	0	0	13
	soit	53%	40%	3%	0%	3%	100%	35%	53%	6%	0%	6%	100%	77%	23%	0%	0%	0%	100%
5	Comment appréciez-vous le suivi fait par les tuteurs ?	14	13	0	0	3	30	5	10	0	0	2	17	9	3	0	0	1	13
	soit	47%	43%	0%	0%	10%	100%	29%	59%	0%	0%	12%	100%	69%	23%	0%	0%	8%	100%
6	Quelle appréciation faites-vous de votre auto-formation tutorée ?	9	12	3	0	6	30	4	6	3	0	4	17	5	6	0	0	2	13
	soit	30%	40%	10%	0%	20%	100%	24%	35%	18%	0%	24%	100%	38%	46%	0%	0%	15%	100%
7	A quelle échelle recommanderiez-vous votre auto-formation tutorée ?	3	17	2	0	8	30	1	8	2	0	6	17	2	9	0	0	2	13
	soit	10%	57%	7%	0%	27%	100%	6%	47%	12%	0%	35%	100%	15%	69%	0%	0%	15%	100%
8	Les mini-regroupements ont été utiles dans leurs contenus	15	12	1	0	2	30	6	8	1	0	2	17	9	4	0	0	0	13
	soit	50%	40%	3%	0%	7%	100%	35%	47%	6%	0%	12%	100%	69%	31%	0%	0%	0%	100%
9	Les mini-regroupements ont été bien organisés	15	12	2	0	1	30	5	9	2	0	1	17	10	3	0	0	0	13
	soit	50%	40%	7%	0%	3%	100%	29%	53%	12%	0%	6%	100%	77%	23%	0%	0%	0%	100%
10	L'animation des mini-regroupements a été bien appuyée par des supports technologiques (vidéoprojecteur, supports numériques, etc.)	3	13	7	6	1	30	0	7	3	6	1	17	3	6	4	0	0	13
	soit	10%	43%	23%	20%	3%	100%	0%	41%	18%	35%	6%	100%	23%	46%	31%	0%	0%	100%
totaux auto-formation et mini regroupements		94	135	41	8	22	300	31	80	34	8	17	170	63	55	7	0	5	130
		31%	45%	14%	3%	7%	100%	18%	47%	20%	5%	10%	100%	48%	42%	5%	0%	4%	100%

EVALUATION EXTERNE IFADEM SENEGAL – GRILLE D'APPRECIATION

OBJET : L'intégration des TIC dans le dispositif IFADEM

Acteur (s) concernés (s) : Tuteurs / Membres de l'équipe des concepteurs / Inspecteurs - Superviseurs / Directeurs de CRFPE

Bonjour...

Sur une échelle de 4 à 0

4 : Parfaite (e) ...

3 :Bien ...

2 :Acceptable....

1 :Insuffisant (e)...

0 :Impossible/Difficile à évaluer (Expliquez pourquoi)

Pourriez-vous nous donner vos appréciations par rapport aux items ci-dessous. Veuillez cocher une seule case pour chacun des items.

	Les items	4	3	2	1	0
1	La pertinence du choix du dispositif numérique de formation					
2	Ce dispositif est une amélioration de l'environnement d'apprentissage					
3	La nécessité d'exiger des habiletés de base avant l'utilisation de ce dispositif					
4	La cible est motivée à utiliser ce dispositif					
5	La façon d'apprendre s'est améliorée avec le dispositif mis en place					
6	La façon de communiquer s'est améliorée avec le dispositif					
7	Les difficultés techniques liées à l'utilisation du dispositif ont trouvé une solution					
8	L'utilisation du dispositif a été optimale					
9	Les filles sont aussi engagées que les garçons à utiliser le dispositif					
10	Le dispositif numérique permet de former des professionnels compétents.					

Autres remarques :

.....

.....

.....

.....

Les items		ensemble						concepteurs + dir CRFPE + superviseurs						tuteurs					
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	La pertinence du choix du dispositif numérique de formation	13	7	0	0	0	20	6	2	0	0	0	8	7	5	0	0	0	12
	soit	65%	35%	0%	0%	0%	100%	75%	25%	0%	0%	0%	100%	58%	42%	0%	0%	0%	100%
2	Ce dispositif est une amélioration de l'environnement d'apprentissage	8	12	0	0	0	20	4	4	0	0	0	8	4	8	0	0	0	12
	soit	40%	60%	0%	0%	0%	100%	50%	50%	0%	0%	0%	100%	33%	67%	0%	0%	0%	100%
3	La nécessité d'exiger des habiletés de base avant l'utilisation de ce dispositif	3	10	6	1	0	20	1	3	3	1	0	8	2	7	3	0	0	12
	soit	15%	50%	30%	5%	0%	100%	13%	38%	38%	13%	0%	100%	17%	58%	25%	0%	0%	100%
4	La cible est motivée à utiliser ce dispositif	12	8	0	0	0	20	7	1	0	0	0	8	5	7	0	0	0	12
	soit	60%	40%	0%	0%	0%	100%	88%	13%	0%	0%	0%	100%	42%	58%	0%	0%	0%	100%
5	La façon d'apprendre s'est améliorée avec le dispositif mis en place	7	12	0	0	1	20	2	6	0	0	0	8	5	6	0	0	1	12
	soit	35%	60%	0%	0%	5%	100%	25%	75%	0%	0%	0%	100%	42%	50%	0%	0%	8%	100%
6	La façon de communiquer s'est améliorée avec le dispositif	5	13	1	1	0	20	2	5	0	1	0	8	3	8	1	0	0	12
	soit	25%	65%	5%	5%	0%	100%	25%	63%	0%	13%	0%	100%	25%	67%	8%	0%	0%	100%
7	Les difficultés techniques liées à l'utilisation du dispositif ont trouvé une solution	2	9	6	3	0	20	2	1	3	2	0	8	0	8	3	1	0	12
	soit	10%	45%	30%	15%	0%	100%	25%	13%	38%	25%	0%	100%	0%	67%	25%	8%	0%	100%
8	L'utilisation du dispositif a été optimale	3	9	6	1	1	20	1	3	3	1	0	8	2	6	3	0	1	12
	soit	15%	45%	30%	5%	5%	100%	13%	38%	38%	13%	0%	100%	17%	50%	25%	0%	8%	100%
9	Les filles sont aussi engagées que les garçons à utiliser le dispositif	9	10	1	0	0	20	5	3	0	0	0	8	4	7	1	0	0	12
	soit	45%	50%	5%	0%	0%	100%	63%	38%	0%	0%	0%	100%	33%	58%	8%	0%	0%	100%
10	Le dispositif numérique permet de former des professionnels compétents.	10	9	1	0	0	20	2	5	1	0	0	8	8	4	0	0	0	12
	soit	50%	45%	5%	0%	0%	100%	25%	63%	13%	0%	0%	100%	67%	33%	0%	0%	0%	100%
totaux intégration des TIC		72	99	21	6	2	200	32	33	10	5	0	80	40	66	11	1	2	120
		36%	50%	11%	3%	1%	100%	40%	41%	13%	6%	0%	100%	33%	55%	9%	1%	2%	100%

	Les items	ensemble						Kaolack						Fatick					
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	La pertinence du choix du dispositif numérique de formation	13	7	0	0	0	20	7	6	0	0	0	13	6	1	0	0	0	7
	soit	65%	35%	0%	0%	0%	100%	54%	46%	0%	0%	0%	100%	86%	14%	0%	0%	0%	100%
2	Ce dispositif est une amélioration de l'environnement d'apprentissage	8	12	0	0	0	20	5	8	0	0	0	13	3	4	0	0	0	7
	soit	40%	60%	0%	0%	0%	100%	38%	62%	0%	0%	0%	100%	43%	57%	0%	0%	0%	100%
3	La nécessité d'exiger des habiletés de base avant l'utilisation de ce dispositif	3	10	6	1	0	20	1	7	5	0	0	13	2	3	1	1	0	7
	soit	15%	50%	30%	5%	0%	100%	8%	54%	38%	0%	0%	100%	29%	43%	14%	14%	0%	100%
4	La cible est motivée à utiliser ce dispositif	12	8	0	0	0	20	8	5	0	0	0	13	4	3	0	0	0	7
	soit	60%	40%	0%	0%	0%	100%	62%	38%	0%	0%	0%	100%	57%	43%	0%	0%	0%	100%
5	La façon d'apprendre s'est améliorée avec le dispositif mis en place	7	12	0	0	1	20	4	9	0	0	0	13	3	3	0	0	1	7
	soit	35%	60%	0%	0%	5%	100%	31%	69%	0%	0%	0%	100%	43%	43%	0%	0%	14%	100%
6	La façon de communiquer s'est améliorée avec le dispositif	5	13	1	1	0	20	2	9	1	1	0	13	3	4	0	0	0	7
	soit	25%	65%	5%	5%	0%	100%	15%	69%	8%	8%	0%	100%	43%	57%	0%	0%	0%	100%
7	Les difficultés techniques liées à l'utilisation du dispositif ont trouvé une solution	2	9	6	3	0	20	1	4	6	2	0	13	1	5	0	1	0	7
	soit	10%	45%	30%	15%	0%	100%	8%	31%	46%	15%	0%	100%	14%	71%	0%	14%	0%	100%
8	L'utilisation du dispositif a été optimale	3	9	6	1	1	20	0	6	6	1	0	13	3	3	0	0	1	7
	soit	15%	45%	30%	5%	5%	100%	0%	46%	46%	8%	0%	100%	43%	43%	0%	0%	14%	100%
9	Les filles sont aussi engagées que les garçons à utiliser le dispositif	9	10	1	0	0	20	5	7	1	0	0	13	4	3	0	0	0	7
	soit	45%	50%	5%	0%	0%	100%	38%	54%	8%	0%	0%	100%	57%	43%	0%	0%	0%	100%
10	Le dispositif numérique permet de former des professionnels compétents.	10	9	1	0	0	20	6	6	1	0	0	13	4	3	0	0	0	7
	soit	50%	45%	5%	0%	0%	100%	46%	46%	8%	0%	0%	100%	57%	43%	0%	0%	0%	100%
totaux intégration des TIC		72	99	21	6	2	200	39	67	20	4	0	130	33	32	1	2	2	70
		36%	50%	11%	3%	1%	100%	30%	52%	15%	3%	0%	100%	47%	46%	1%	3%	3%	100%

EVALUATION EXTERNE IFADEM SENEGAL – GRILLE D'APPRECIATION

OBJET : Livrets de formation

Acteur (s) concernés (s) : Enseignants formés / Tuteurs / Membres de l'équipe des concepteurs / Inspecteurs - Superviseurs / Directeurs de CRFPE

Bonjour...

Sur une échelle de 4 à 0

4 : Parfaite (e) ...

3 : Bien ...

2 : Acceptable...

1 : Insuffisant (e)...

0 : Impossible/Difficile à évaluer (expliquez pourquoi)

Pourriez-vous nous donner vos appréciations par rapport aux items ci-dessous. Veuillez cocher une seule case pour chacun des items.

	Les items	4	3	2	1	0
1	Tous les domaines où une formation était nécessaire ont été abordés par les livrets					
2	Les livrets sont rédigés de façon claire et parfaitement compréhensible					
3	Les notions développées dans les livrets sont d'un niveau adapté au public des instituteurs adjoints					
4	Les livrets questionnent chaque fois au début les conceptions premières des apprenants (le déjà-là) pour permettre une correction de celles qui sont erronées					
5	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets a été d'une durée suffisante					
6	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets leur a permis de se les approprier de façon efficace					
7	Les livrets ont permis aux instituteurs adjoints de travailler à distance de manière autonome					
8	La qualité des livrets a contribué de façon significative à la réussite à l'examen final de certification					
9	Les livrets pourraient être utilisés de façon pérenne pour la formation continue des instituteurs au Sénégal					
10	Les livrets pourraient être utilisés pour la formation initiale des instituteurs dans les CRFPE					

Question : quel est le domaine où les livrets seront les plus utiles pour aider les élèves ?

Réponse :

Autres remarques :

.....

	Les items	ensemble						concepteurs + dir CRFPE + superviseurs						tuteurs						bénéficiaires					
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	Tous les domaines où une formation était nécessaire ont été abordés par les livrets	6	13	9	0	2	30	1	2	4	0	1	8	4	4	3	0	1	12	1	7	2	0	0	10
	soit	20%	43%	30%	0%	7%	100%	13%	25%	50%	0%	13%	100%	33%	33%	25%	0%	8%	100%	10%	70%	20%	0%	0%	100%
2	Les livrets sont rédigés de façon claire et parfaitement compréhensible	17	7	6	0	0	30	2	3	3	0	0	8	8	3	1	0	0	12	7	1	2	0	0	10
	soit	57%	23%	20%	0%	0%	100%	25%	38%	38%	0%	0%	100%	67%	25%	8%	0%	0%	100%	70%	10%	20%	0%	0%	100%
3	Les notions développées dans les livrets sont d'un niveau adapté au public des instituteurs adjoints	17	9	4	0	0	30	3	3	2	0	0	8	8	4	0	0	0	12	6	2	2	0	0	10
	soit	57%	30%	13%	0%	0%	100%	38%	38%	25%	0%	0%	100%	67%	33%	0%	0%	0%	100%	60%	20%	20%	0%	0%	100%
4	Les livrets questionnent chaque fois au début les conceptions premières des apprenants (le déjà-là) pour permettre une correction de celles qui sont erronées	19	8	3	0	0	30	4	4	0	0	0	8	8	4	0	0	0	12	7	0	3	0	0	10
	soit	63%	27%	10%	0%	0%	100%	50%	50%	0%	0%	0%	100%	67%	33%	0%	0%	0%	100%	70%	0%	30%	0%	0%	100%
5	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets a été d'une durée suffisante	4	13	9	4	0	30	2	4	1	1	0	8	2	5	4	1	0	12	0	4	4	2	0	10
	soit	13%	43%	30%	13%	0%	100%	25%	50%	13%	13%	0%	100%	17%	42%	33%	8%	0%	100%	0%	40%	40%	20%	0%	100%
6	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets leur a permis de se les approprier de façon efficace	7	17	4	2	0	30	3	3	1	1	0	8	2	9	1	0	0	12	2	5	2	1	0	10
	soit	23%	57%	13%	7%	0%	100%	38%	38%	13%	13%	0%	100%	17%	75%	8%	0%	0%	100%	20%	50%	20%	10%	0%	100%
7	Les livrets ont permis aux instituteurs adjoints de travailler à distance de manière autonome	19	10	0	0	1	30	3	5	0	0	0	8	8	4	0	0	0	12	8	1	0	0	1	10
	soit	63%	33%	0%	0%	3%	100%	38%	63%	0%	0%	0%	100%	67%	33%	0%	0%	0%	100%	80%	10%	0%	0%	10%	100%
8	La qualité des livrets a contribué de façon significative à la réussite à l'examen final de certification	14	12	3	0	1	30	2	4	2	0	0	8	6	5	0	0	1	12	6	3	1	0	0	10
	soit	47%	40%	10%	0%	3%	100%	25%	50%	25%	0%	0%	100%	50%	42%	0%	0%	8%	100%	60%	30%	10%	0%	0%	100%
9	Les livrets pourraient être utilisés de façon pérenne pour la formation continue des instituteurs au Sénégal	17	11	1	0	1	30	5	3	0	0	0	8	8	4	0	0	0	12	4	4	1	0	1	10
	soit	57%	37%	3%	0%	3%	100%	63%	38%	0%	0%	0%	100%	67%	33%	0%	0%	0%	100%	40%	40%	10%	0%	10%	100%
10	Les livrets pourraient être utilisés pour la formation initiale des instituteurs dans les CRFPE	18	10	2	0	0	30	3	3	2	0	0	8	10	2	0	0	0	12	5	5	0	0	0	10
	soit	60%	33%	7%	0%	0%	100%	38%	38%	25%	0%	0%	100%	83%	17%	0%	0%	0%	100%	50%	50%	0%	0%	0%	100%
totaux livrets de formation		138	110	41	6	5	300	28	34	15	2	1	80	64	44	9	1	2	120	46	32	17	3	2	100
		46%	37%	14%	2%	2%	100%	35%	43%	19%	3%	1%	100%	53%	37%	8%	1%	2%	100%	46%	32%	17%	3%	2%	100%

	Les items	ensemble						Kaolack						Fatick					
		4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot	4	3	2	1	0	tot
1	Tous les domaines où une formation était nécessaire ont été abordés par les livrets	6	13	9	0	2	30	3	6	7	0	1	17	3	7	2	0	1	13
	soit	20%	43%	30%	0%	7%	100%	18%	35%	41%	0%	6%	100%	23%	54%	15%	0%	8%	100%
2	Les livrets sont rédigés de façon claire et parfaitement compréhensible	17	7	6	0	0	30	8	5	4	0	0	17	9	2	2	0	0	13
	soit	57%	23%	20%	0%	0%	100%	47%	29%	24%	0%	0%	100%	69%	15%	15%	0%	0%	100%
3	Les notions développées dans les livrets sont d'un niveau adapté au public des instituteurs adjoints	17	9	4	0	0	30	7	7	3	0	0	17	10	2	1	0	0	13
	soit	57%	30%	13%	0%	0%	100%	41%	41%	18%	0%	0%	100%	77%	15%	8%	0%	0%	100%
4	Les livrets questionnent chaque fois au début les conceptions premières des apprenants (le déjà-là) pour permettre une correction de celles qui sont erronées	19	8	3	0	0	30	8	7	2	0	0	17	11	1	1	0	0	13
	soit	63%	27%	10%	0%	0%	100%	47%	41%	12%	0%	0%	100%	85%	8%	8%	0%	0%	100%
5	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets a été d'une durée suffisante	4	13	9	4	0	30	2	6	6	3	0	17	2	7	3	1	0	13
	soit	13%	43%	30%	13%	0%	100%	12%	35%	35%	18%	0%	100%	15%	54%	23%	8%	0%	100%
6	La formation des tuteurs à l'utilisation des livrets leur a permis de se les approprier de façon efficace	7	17	4	2	0	30	3	10	3	1	0	17	4	7	1	1	0	13
	soit	23%	57%	13%	7%	0%	100%	18%	59%	18%	6%	0%	100%	31%	54%	8%	8%	0%	100%
7	Les livrets ont permis aux instituteurs adjoints de travailler à distance de manière autonome	19	10	0	0	1	30	8	8	0	0	1	17	11	2	0	0	0	13
	soit	63%	33%	0%	0%	3%	100%	47%	47%	0%	0%	6%	100%	85%	15%	0%	0%	0%	100%
8	La qualité des livrets a contribué de façon significative à la réussite à l'examen final de certification	14	12	3	0	1	30	5	8	3	0	1	17	9	4	0	0	0	13
	soit	47%	40%	10%	0%	3%	100%	29%	47%	18%	0%	6%	100%	69%	31%	0%	0%	0%	100%
9	Les livrets pourraient être utilisés de façon pérenne pour la formation continue des instituteurs au Sénégal	17	11	1	0	1	30	10	6	0	0	1	17	7	5	1	0	0	13
	soit	57%	37%	3%	0%	3%	100%	59%	35%	0%	0%	6%	100%	54%	38%	8%	0%	0%	100%
10	Les livrets pourraient être utilisés pour la formation initiale des instituteurs dans les CRFPE	18	10	2	0	0	30	10	6	1	0	0	17	8	4	1	0	0	13
	soit	60%	33%	7%	0%	0%	100%	59%	35%	6%	0%	0%	100%	62%	31%	8%	0%	0%	100%
totaux livrets de formation		138	110	41	6	5	300	64	69	29	4	4	170	74	41	12	2	1	130
		46%	37%	14%	2%	2%	100%	38%	41%	17%	2%	2%	100%	57%	32%	9%	2%	1%	100%

ANNEXE 4 : OBSERVATION DE CLASSES

Rapport d'observation de classes tenues par des enseignants ifadémiens et non ifadémiens dans les régions de Kaolack et de Fatick

L'enseignant(e) est observé(e) dans sa **pratique de classe sur la base de la grille d'observation fournie par IFADEM.**

Les questions sont réparties en 6 rubriques : structurer son enseignement ; rôle/positionnement de l'enseignant ; prise de conscience du bi/multilinguisme et des caractéristiques du français local ; démarche didactique pour l'enseignement du français ; pratique de la correction et de l'évaluation ; compétences linguistiques en contexte professionnel.

Nous n'avons pas noté de différences significatives entre les enseignants des deux régions. Ce que nous pourrions relever concerne la différence entre enseignants ayant été formés par le projet IFADEM et ceux qui ne l'ont pas été.

Pratiques de classe (à partir de l'observation d'une séance pour 4 enseignants ifadémiens, et pour 4 non ifadémiens).

STRUCTURER SON ENSEIGNEMENT

Question 1. La durée effective de la séance est cohérente avec la durée initialement prévue.
D'une manière générale, aussi bien pour les ifadémiens que les non ifadémiens, cette durée est cohérente

Question 2. Le choix de la séance est cohérent avec la progression annuelle.
La réponse à cette question relève du chef d'établissement à qui nous pourrions la demander.
Cependant, nous pensons qu'il y a cohérence pour les deux catégories d'enseignant(e)s.

Question 3. Les objectifs de la séance sont identifiables.
Les objectifs de la séance sont surtout identifiables dans les classes tenues par les ifadémiens. Certains d'entre-eux communiquent même les objectifs à leurs élèves.

Question 4. Les activités de la séance sont structurées (ordre, modalités, sous-objectifs).
Les activités de la séance sont structurées dans les deux cas. Les ifadémiens pratiquent plusieurs démarches : démarche d'observation, expérimentale, documentaire, entre autres.

Question 5. Au début de la séance, l'enseignant revient sur les acquis précédents.
Les deux catégories d'enseignant(e)s font des rappels avant de démarrer leur cours. Les ifadémiens se préoccupent également des prérequis encore appelés préalables.

Question 6. Á la fin de la séance, l'enseignant fait un bilan / une synthèse avec les élèves.
Cette pratique est observée aussi bien chez les ifadémiens que les non ifadémiens.

Question 7. L'enseignant, en cours de séance, est capable d'adapter ses objectifs (niveau des élèves imprévu, etc.).

Dans les deux cas, les objectifs fixés ont été ceux qu'ils ont essayé de réaliser. Nous n'avons pas noté de changement adaptatif.

Question 8. Le temps de classe consacré au travail est :

- en classe entière proche de 50 %
- en sous-groupe proche de 30 %
- individuellement proche de 20 %

Ceci est valable aussi bien pour les ifadémiens que les non ifadémiens.

Question 9. L'enseignant développe des stratégies différenciées pour la gestion des grands groupes : il propose des activités différentes à ses élèves de façon à pouvoir s'adapter à leurs niveaux.

Cette pratique n'a pas été observée dans les deux catégories d'enseignant(e)s.

Question 10. L'enseignant encourage le partage des idées entre les élèves et le respect des autres.

Cette pratique n'a pas été observée dans les deux catégories d'enseignant(e)s surtout lors des travaux de groupes.

ROLE / POSITIONNEMENT DE L'ENSEIGNANT

Question 11. La gestion de l'espace, du corps, du geste et de la voix est pertinente dans les deux catégories d'enseignant(e)s

Question 12. L'enseignant formule des consignes claires dans les deux catégories. La reformulation est utilisée pour clarifier davantage.

PRISE DE CONSCIENCE DU BILINGUISME ET DES CARACTERISTIQUES DU FRANÇAIS LOCAL

Question 13. L'enseignant ifadem utilise le plus souvent le wolof pendant la classe...

- pour donner les consignes, donner des explications, ou vérifier qu'une consigne / explication a bien été comprise par les élèves. etc.
- pour aider un élève en particulier s'il est en difficulté.
- pour que l'élève puisse comparer le système (phonétique, syntaxique, etc.) en français et dans sa langue maternelle.

Question 14. Lorsqu'un élève répond dans sa langue maternelle, que fait le plus souvent l'enseignant ?

- l'enseignant reformule en français ou l'aide à reformuler en français.
- l'enseignant ne tient pas compte de sa réponse et lui demande de la traduire.
- l'enseignant interroge un autre élève.
- la situation ne s'est pas présentée.

Question 15. Lorsqu'un élève fait une erreur liée à une interférence avec sa langue maternelle, que fait le plus souvent l'enseignant ?

- L'enseignant s'en rend compte et met en place une stratégie de remédiation.
- L'enseignant s'en rend compte et corrige l'erreur de l'élève sans explication.
- L'enseignant ne s'en rend pas compte.
- La situation ne s'est pas présentée.

Question 16. Lorsqu'un élève utilise un mot, une expression ou une structure propre aux variations du français « régional », que fait le plus souvent l'enseignant ?

- L'enseignant le corrige ou demande l'aide d'un de ses camarades pour lui donner l'équivalent en français standard.
- L'enseignant ne dit rien et/ou valide la réponse.
- L'enseignant lui demande s'il connaît un autre mot ou expression en français standard et en profite pour expliquer les différentes variations du français.
- La situation ne s'est pas présentée.

Question 17. Lorsqu'un élève prononce un mot différemment du français « standard », que fait le plus souvent l'enseignant ?

- L'enseignant met en place une stratégie de remédiation phonétique.
- L'enseignant ne met en place une stratégie de remédiation phonétique que si sa prononciation empêche de comprendre le message.
- L'enseignant ne met pas en place de stratégie de remédiation phonétique.
- La situation ne s'est pas présentée.

DEMARCHE DIDACTIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS

Question 18. Globalement, l'enseignant laisse les élèves réfléchir avant de donner une solution.
Pratique courante dans les deux catégories les deux catégories d'enseignant(e)s.

Question 19. Quels outils l'enseignant utilise-t-il pendant la classe (plusieurs réponses possibles) ?
Le tableau et le cahier sont utilisés par les deux catégories les deux catégories d'enseignant(e)s. En plus les ifadémiens utilisent le vidéoprojecteur et la tablette. Ils amènent également les élèves à utiliser un cahier d'exercice et pour une enseignante un cahier de groupe. Les non ifadémiens utilisent surtout le manuel.

Question 20. L'enseignant a une connaissance suffisante des outils de la langue (grammaire, orthographe, lexique, etc.) pour donner les explications nécessaires à ses élèves.
Pour cette question, le niveau est correct pour les deux catégories.

Question 21. L'enseignant ifadémien a recours au métalangage (mots ou expressions qui permettent de décrire la langue) :

- Souvent, pour donner des explications en grammaire, grammaire de texte, conjugaison, etc.
- Parfois, uniquement lorsque ses élèves ont pu s'approprier le fonctionnement de la règle étudiée.
- Jamais.

Question 22. L'enseignant articule plusieurs compétences (oral, écrit, compréhension, expression) lors de la séance observée.
Ces compétences sont mieux observées chez les ifadémiens.

Question 23. La démarche adoptée par l'enseignant ifadémien est conforme aux méthodologies préconisées par IFADEM

PRATIQUES DE LA CORRECTION ET DE L'ÉVALUATION

Question 24. Lorsque les élèves s'expriment en français, le plus souvent l'enseignant...

- reprend toutes les erreurs.*
- reprend les erreurs qui portent sur la leçon du jour ou sur les leçons précédentes.*
- ne reprend pas les erreurs.*

Question 25. Lorsque l'enseignant reprend les erreurs des élèves, il...

- les reprend systématiquement et immédiatement.*
- attend qu'ils aient terminé.*
- La situation ne s'est pas présentée.*

Question 26. L'enseignant propose à ses élèves pendant la séance des activités pour s'auto-évaluer :
Le travail de groupe que proposent aussi bien les ifadémiens que les non ifadémiens leur offre l'occasion d'une auto-évaluation et d'une hétéro-évaluation surtout dans le modèle de la coopération.

COMPETENCES SOCIOLINGUISTIQUES EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Question 27. L'enseignant maîtrise les différentes formes du discours injonctif (mode impératif, *je souhaite que* + subjonctif, affirmatif, infinitif, etc.).

Satisfaisant dans les deux catégories.

Question 28. L'enseignant est capable de reformuler / paraphraser en tenant compte du niveau de langue de ses élèves.

Satisfaisant dans les deux catégories.

Question 29. L'enseignant a une connaissance suffisante des variations linguistiques entre langage oral et langage écrit.

Satisfaisant dans les deux catégories.

Question 30. L'enseignant a une connaissance suffisante des variations linguistiques liées au niveau de langue (familier / standard / soutenu) et sait adapter son discours en fonction du destinataire

Satisfaisant dans les deux catégories.

ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES			
N°	Nom et prénom	Fonction / Titre	Contact
Au niveau international			
Entretiens individuels			
1	M. DIENG Papa Youga	Coordonnateur international OIF	
2	M. ARMAND Cédric	Coordonnateur international AUF	
3	M. MAYNIER Jean-François	ex-Coodonnateur international AUF	
4	M. MENDY Mahawa Sémou	Responsable pays IFEF-Dakar et ex-assistant Ifadem	
5	Mme COLLOMBIER Julie	ex-Responsable pays Ifadem Sénégal	
6	Mme ENGLEBERT Annick	Experte linguiste internationale	
Partenaires Techniques et Financiers			
Entretiens individuels			
7	Mme HOLLIDAY Sophie Pham	Administratrice APEFE	
8	M. AKPABIE Claude	Chef du secteur Education, UNESCO	
9	Mme DEMAGNY Céline	Chargée de mission Education, AFD	
Au niveau national			
Entretiens individuels			
10	Mme MBODJ Khadi	Secrétaire Générale du MEN, ex-Directrice des Enseignements Elementaires	
11	Mme SENE Aïssatou Léna	Doyenne Inspection générale, ex-Directrice de la Formation à la DFC, coordonnatrice nationale Ifadem	
12	M. DIAGNE Moustapha	Directeur de la Formation et de la Communication, Secrétaire exécutif Ifadem Sénégal	
13	M. DIA Ablaye	Directeur du bureau élémentaire de la DFC	
14	M. DIOP Moussa	Responsable du RESAFAD	
15	M. NDIAYE FALL Seyni	Directeur du SIMEN (ex-CIME)	
16	M. DIOP Amadou Bineta	Coordonnateur à la Division de la Radio Télévision scolaire (DRTS)	
17	M. NDIAYE Amadou Moctar	Directeur des Examens et Concours	
18	M. LAM Cheikhna	ex-Directeur de l'INEADE	
19	M. RHEIN Christophe	Conseiller technique au SIMEN	
20	M. NAMAR Michel	Responsable Campus Numérique Francophone AUF	
21	M. MENDY Mahawa Sémou	ex-assistant Ifadem (cf. niveau international)	
Au niveau académique			
Entretiens individuels			
22	Mme DIAHO Khadiatou	Inspecteur d'académie de Kaolack	NC
23	M. ALLAH NDIAL Alioune	adjoint Inspecteur d'académie de Kaolack, nouveau coordonnateur Ifadem	NC
24	M. SECK Alioune Kane	Directeur CRFPE Kaffrine, ex-concepteur Ifadem Kaolack	77 656 07 05

25	M. FAYE François	ex-coordonnateur Ifadem Kaolack, actuel USAID projet LPT à Djourbel	77 274 97 50
26	Mme NDIAYE FALL Marguerite	Directrice CRFPE de Kaolack	77 504 67 58
27	M. NIANG Mamadou	Inspecteur d'académie de Fatick	NC
28	M. NDIAYE Papa Gorgui	ex-coordonnateur Ifadem Fatick, actuel SG Inspection académique Fatick	77 575 23 14
29	M. NDIAYE Djibril	Directeur CRFPE Fatick, ex-coordonnateur Ifadem Fatick et concepteur	77 556 32 24
30	M. FALL Ndiouga	Directeur école Mamour Diakhate Dakar	
31	M. GAYE Moussa	Directeur école franco-arabe Sam Kaolack	
32	Mme SARR SALL Salla	Directrice école inclusive Serigne Aliou Cissé Kaolack	
33	M. SAGNE Mamadou	Directeur école Mahecor Diouf Fatick	
34	M. THIAW Kory	Directeur école Moustapha Baïdy Ba Fatick	77 555 79 85
Observation de cours			
35	M. CAMARA	classe CE1 école Mamour Diakhate Dakar	
36	Mme X.	classe CE1 école Mamour Diakhate Dakar	
37	M. THIAM Amath	classe CM2 école franco-arabe Sam Kaolack	
38	M. NGALANE Khaly	classe CM1 école franco-arabe Sam Kaolack	
39	Mme NDAO Kéwé	classe CI école inclusive Serigne Aliou Cissé Kaolack	
40	Mme BA Ndeye	classe CP école inclusive Serigne Aliou Cissé Kaolack	
41	Mme SARR Hortense	classe CM2 école Mahecor Diouf Fatick	
42	Mme KONARE Badiane Berbie	classe CE2 école Mahecor Diouf Fatick	
43	Mme NDOUR Aminata	classe CE2 école Moustapha Baïdy Ba Fatick	
44	Mme DIALLO Sokhna Oumy	classe CE2 école Moustapha Baïdy Ba Fatick	
Entretiens de groupes (focus groups)			effectif
45	échantillon inspecteurs-superviseurs Kaolack		4
46	échantillon inspecteurs-superviseurs et concepteurs Fatick		3
47	échantillon tuteurs Kaolack		8
48	échantillon tuteurs Fatick		4
49	échantillon enseignants formés Ifadem Kaolack		4
50	échantillon enseignants formés Ifadem Fatick		6
51	échantillon enseignants non formés Ifadem Kaolack		7
52	échantillon enseignants non formés Ifadem Fatick		9
53	échantillon élèves classes Ifadem Kaolack		NC
54	échantillon élèves classes Ifadem Fatick		NC
Effectif total focus groups au niveau régional			45

AUF/OIF –
Évaluation de la phase expérimentale IFADEM SENEGAL



GROUPE CAYAMBE
8 route du Port
Le Dourduff-en-Mer
29252 PLOUEZOCH
France

ACKNOWLEDGEMENTS

Lorène Prigent, Directrice CAYAMBE EDUCATION
Joël Bazié, Chef de Projets
Dominique Marsteau, Expert international
Christian Loarer, Expert international
Alioune Moustapha Diouf, Expert national

Contacts :

www.groupecayambe.com

Tél : +33 (0)9 83 09 10 33

© GROUPE CAYAMBE